

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOUROLLES • **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF** • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLERIES • CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



Forails, voyageurs du merveilleux. Photo © Jaycee Chaumet

VIE AUX VILLAGES

Le vide-grenier vu par un novice

VIE ASSOCIATIVE

La Grande Classe une association bien active

PORTRAIT

Julien Léonard, major



ÉDITORIAL

À l'heure où ces lignes ont été écrites, notre pays se trouvait au milieu d'un épisode politique bien singulier. Les Élections Européennes, derrière nous, se sont focalisées sur des considérations nationales, au détriment du projet européen. Des élections législatives sortiront, soit une majorité en rupture, soit un équilibre politique très instable.

À l'heure où vous lirez ces lignes, les jeux seront faits.

Ce début d'été 2024 restera celui du jeu des alliances, des désalliances, voir des mésalliances. Des fausses informations, des raccourcis, des approximations, et des stigmatisations. Des trahisons assumées, et des accommodages fragiles.

La démocratie est malmenée mais, comme disait Pierre de Coubertin, créateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne « l'important c'est de participer ! »

Il reste cependant que ce brouhaha généralisé, qui fait tant de mal à notre Pays, et peut être la rapidité de ce rendez-vous démocratique, n'ont pas encouragé les candidats à nous donner des perspectives compréhensibles. Je pense plus particulièrement à l'implication de l'État dans le développement de nos territoires ruraux, et bien évidemment à l'évolution climatique avant que celle-ci ne devienne le seul sujet à traiter...

Pour nos territoires, et notre commune en particulier, nous sommes conscients, et cela depuis bien longtemps, que les principales solutions viendront de nous-mêmes. Le « Vivre ensemble » est notre ADN et le restera.

Alors, dès le lendemain des élections législatives, après la nomination d'un hypothétique premier ministre, je serais tenté de proposer que l'on ajoute sur le fronton de nos mairies, aux trois Valeurs de notre République que sont « la Liberté, l'Égalité et la Fraternité », le mot « Responsabilité ».

Bernard Curnier, votre maire

■ DÉCÈS DE GUY DUTHIL



Guy Duthil, ancien maire de Saint-Martin-sur-Ocre, nous a quittés le 8 février 2024.

Après une décennie en tant que 1^{er} adjoint, Guy Duthil fut élu maire en 1988. Durant 20 ans il porta l'écharpe tricolore, symbole du sens de la collectivité, des responsabilités assumées et d'un engagement sans limite. Pendant 30 années, Guy Duthil fut à l'écoute de sa population, toujours présent pour les moments de joie, mais également dans les moments de

peine. 30 années pendant lesquelles sa mission de maire est passée fréquemment avant sa propre famille. 30 années à vivre avec et pour Saint-Martin-sur-Ocre.

Les obsèques se sont déroulées en l'église de Saint-Aubin en présence de nombreux élus de l'Aillantais. Elles furent suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Martin-sur-Ocre.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU VAL D'OCRE

sur internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

ou sur votre portable

avec l'application PANNEAUPOCKET

Sommaire

Édito.....	p. 2
La municipalité informe.....	p. 3
La CCAB.....	p. 6
La vie aux villages.....	p. 7
Questions à.....	p. 13
La vie associative.....	p. 15
Portrait.....	p. 20
Les conseils municipaux.....	p. 22
Bloc notes.....	p. 32

Couverture : « Forains, les voyageurs du merveilleux ». Photo de Jaycee Chaumet.

Remerciements aux photographes : P. Cibille, C. Fraudin, S. Marchand, A. Nguyen Dao, F. Richez, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Michèle Delesse, Karen Delin, Jean-Hugues Motard, Stéphane Rouet, Bruno Six, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Stéphane Korsia, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction : fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°22 tiré en 400 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Entretien des bâtiments communaux

Les agents communaux ont pour mission l'entretien régulier de l'ensemble des bâtiments et logements communaux.

- Durant le premier trimestre 2024, un chantier important a pu être lancé : le remaniement complet de la toiture des logements locatifs du 15^{bis} et 15^{ter} Grande Rue. À l'occasion de ce chantier, l'isolation de la toiture des deux logements a été entièrement refaite.

- Au 15^{ter}, les travaux de l'isolation intérieure et de l'isolation en façade ainsi que le changement des portes et fenêtres ont été menés à bien. Tous ces travaux permettent d'améliorer sensiblement le bilan énergétique du parc locatif de la commune.

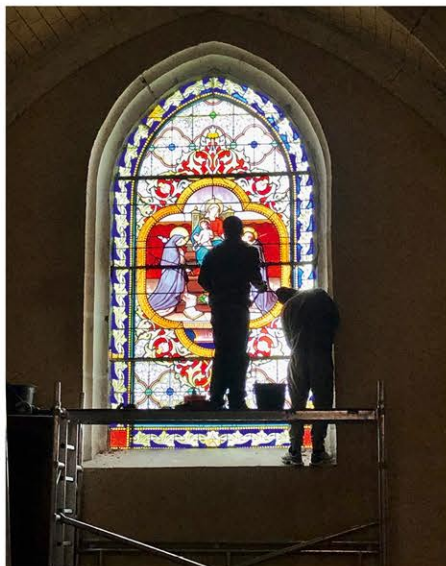


Remaniement des toitures. Photo © S. Marchand

- Au 17^{ter}, à l'occasion d'un changement de locataire, le remplacement des volets extérieurs et des travaux d'amélioration de l'installation électrique ont été effectués.

Entretien de l'église

En France, les églises sont un patrimoine qui est à la charge de la commune. En collaboration avec l'association Val d'Ocre Patrimoine, la réparation d'un vitrail de l'église de Saint-Aubin a été entreprise. Le financement est porté conjointement par l'association et par la commune.



Installation du vitrail réparé.
Photo © F. Richez

Entretien des extérieurs

- Sur environ 3 km, le curage des fossés et le dérasement des bas-côtés ont été réalisés fin 2023 et début 2024, afin de favoriser l'écoulement des eaux pluviales (Jeuilly, Les Grêlons, Boisserelle, Route de St-Aubin, La Racine, Rue Neuve). De façon plus générale, les modifications observées sur l'intensité des averses va nous contraindre à lancer certains aménagements routiers.

- Des nids de poule sur la voirie ont été rebouchés.

- Cette année, l'entretien des espaces verts a commencé tardivement du fait de la pluviométrie importante.

Équipement du foyer communal

Achat d'un nouveau lave-vaisselle et de poubelles de tri afin de permettre une meilleure utilisation de la salle.

Le passage du lamier

Par un matin frisquet mais ensoleillé du mois de mars, avec une équipe de bénévoles composée de Bernadette Réquédaz, Bill Ickes et Jean-Hugues Motard avec la participation de Dorian Gilotte, nous sommes passés avec le lamier dans cinq chemins communaux (chemin des Mares, chemin des Grêlons à La Rue neuve, chemin de la Croix, chemin de Saint-Martin-sur-Ocre et chemin de la Racine à Jeuilly). Puis nous sommes intervenus sur la départementale 219 à Sur-Ocre pour les sapins et le noyer devenus dangereux.

La matinée s'est terminée avec le verre de l'amitié. Un grand merci à tous.

Stéphane Rouet



Le passage du lamier. Photo © S. Rouet

■ CHANTIER AUX PANDAS

D'importants travaux (financés à 80% par la Caisse d'allocations familiales) vont commencer cet été afin de sécuriser la cour des Pandas et de l'agrandir. Les enfants disposeront ainsi d'une aire de jeux plus grande et protégée par une clôture digne de ce nom.

■ LA POSTE

La commune du Val d'Ocre a signé le renouvellement de la convention qui la lie avec La Poste. Pendant 9 ans encore, nous aurons une agence postale dans les locaux de la mairie. C'est un service qui tend malheureusement à disparaître des petites communes rurales et qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.



■ NOUVELLES ENTREPRISES

• **M. Fabien Jacquemard** est un habitant du Val d'Ocre qui exerce depuis 9 mois le métier de diagnostiqueur immobilier. Son entreprise Options diags vous propose les diagnostics obligatoires pour la vente ou la location de maisons.



M. Jacquemard, diagnostiqueur immobilier

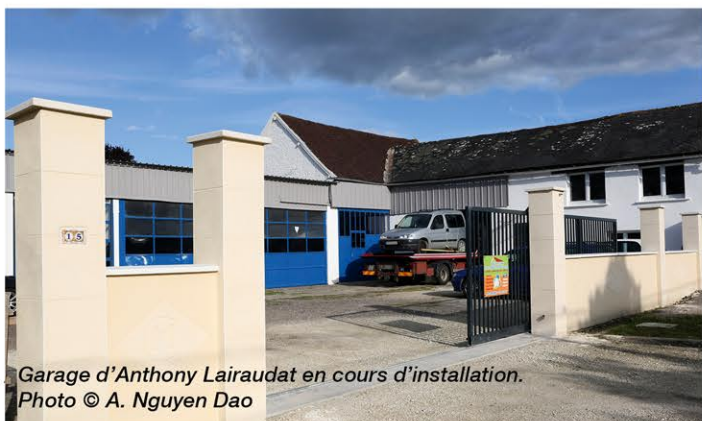
Le site internet www.optionsdiags.fr vous renseigne sur les différents diagnostics à effectuer. Par exemple diagnostic DPE (Diagnostic Performance Énergétique), électricité, gaz, amiante, plomb, termites et champignons.

Contact :
contact@optionsdiags.fr
ou 06 62 91 91 07.

• **M. Anthony Lairaudat** qui habitait auparavant à Jeully, s'est installé récemment dans les locaux de l'ancien garage Lavagne aux Placeaux. Après de nombreux travaux et aménagements, il vient de démarrer une activité de carrosserie automobile : Placeauto, carrossier expert.

Il propose dans son garage la réparation de carrosseries toutes marques, l'entretien de véhicules légers (révision, vidange), leur personnalisation ainsi que la restauration de véhicules anciens.

Contact :
anthony.lairaudat@gmail.com ou 06 81 34 95 71.



Garage d'Anthony Lairaudat en cours d'installation.
Photo © A. Nguyen Dao

■ ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNE

Les travaux de rénovation de l'éclairage public de notre commune sont maintenant achevés. Le lancement de ce chantier a débuté mi-2022. Durant deux ans, nous avons été accompagnés par le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) dans l'élaboration et la réalisation du projet.

C'est lors du conseil municipal du 5 décembre 2022 que le budget a été engagé. Le montant des travaux s'élève à 254 000 €, subventionnés à hauteur de 60%, soit un reste à charge pour la commune d'environ 100 000 €.

Notre commune (environ 180 points lumineux) est donc équipée en éclairage LED, technologie qui permet une consommation très inférieure aux précédents équipements obsolètes. De plus, un système de télégestion nous offre des capacités de pilotage plus fin. En effet, l'intensité des luminaires ainsi que l'horaire d'allumage et celui d'extinction sont entièrement à notre main.

Un effort particulier a été fait sur l'illumination de l'église de Saint-Aubin. Enfin pour les « boulistes », un éclairage spécifique a été installé afin de jouer très tard dans la nuit !



Le nouvel éclairage de l'église saint Léonard-saint Aubin.
Photo © A. Nguyen Dao

■ LE BAR-RESTAURANT

Suite à la fermeture du Super, un grand nombre de contacts ont été pris auprès de particuliers, d'anciens restaurateurs et d'organismes de soutien à ce type de commerces.

Pour cela, la municipalité travaille avec un groupe d'habitants qui ont souhaité participer à la réflexion.

Après les tentatives de ces dernières années, il a été décidé de prendre le temps de bien analyser les attentes des habitants de la commune et des environs afin de bâtir un projet commun autour d'un lieu de restauration, de convivialité et de services.

Pendant cet été, lorsque le village sera animé par divers expositions et événements, et au moment des Jour-

nées photographiques, nous essaierons de trouver des solutions provisoires qui permettront d'animer ce lieu auquel nous sommes tous attachés.

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai est le jour où nous commémorons la fin de la Seconde Guerre mondiale et où l'on se souvient du sacrifice des anciens pour notre liberté. Comme chaque année, le village organise le même jour son traditionnel vide-grenier. Les habitants se retrouvent ainsi pour honorer la mémoire des héros de la guerre tout en partageant un moment convivial et festif. Au milieu des stands colorés et des objets anciens, l'équipe municipale et plusieurs habitants se sont regroupés à 11 heures autour du monument aux morts où des gerbes de fleurs furent déposées après avoir écouté l'allocution du maire, l'énumération des soldats morts pour la France et avoir respecté une minute de silence.



Au monument aux morts. Photo © Ph. Cibille

Puis, la vie a repris son cours, au milieu des étals des chineurs et des stands de la fête foraine.

Françoise Richez

■ LES ÉNERGIES DANS LA COMMUNE

Nous avons pris un certain nombre de mesures permettant de maintenir la facture d'électricité à un niveau raisonnable : modification de l'éclairage public, modification des abonnements de certains bâtiments communaux, isolation progressive des appartements du parc locatif, etc.

Aujourd'hui, notre réflexion sur la consommation d'énergie de la commune s'organise autour de plusieurs axes :

- au présent, travailler encore pour améliorer le bilan énergétique des bâtiments communaux ;
- préparer l'avenir pour réfléchir à des solutions de production locale d'énergie.

Des habitants se sont proposés pour apporter leurs compétences et leur temps sur ces « chantiers » en cours. Nous les en remercions.

Par ailleurs, nous examinons la demande de l'État de désigner des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

■ YONNE TOUR SPORT

Comme l'année dernière, *Yonne Tour Sport* s'arrêtera cet été au Val d'Ocre, sur le site du moulin du Berceau. C'est la date du **mardi 30 juillet** qui a été retenue par les organisateurs du Département. Ce dispositif nous permettra d'accueillir les jeunes de notre commune et des environs, accompagnés de leur famille. Encore un bel évènement festif et convivial pour animer notre été !

Les activités se dérouleront de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. L'inscription se fera sur place. Toutes sortes d'activités physiques et sportives seront proposées par des encadrants diplômés pour que les jeunes puissent découvrir de nouvelles activités et passent un bon moment. Des gourmandises sucrées et des boissons seront proposées pour reprendre des forces.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Karen Delin

84 Yonne Tour Sport

Passage du Relais de la Flamme Olympique dans l'Yonne le 11 JUILLET 2024

ACTIVITÉS SPORTIVES GRATUITES POUR LES 6-17 ANS

DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

20 TERRE DE JEUX 24

OU 8 JUILLET AU 9 AOÛT 2024

www.yonne.fr | Facebook : Yonne Tour Sport | Tél. : 03 86 72 88 50 | www.yonne24.com

■ UN SERVICE PUBLIC CONTRE LE MAL-LOGEMENT

Histologe est un service de lutte contre le mal-logement. Cette plateforme permet de signaler une situation de mal-logement en quelques clics depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

En simplifiant la coordination entre partenaires et le suivi des signalements, **Histologe** permet d'enclencher la prise en charge des problèmes de logement.

Une fois le signalement déposé, **Histologe** le transmet aux services territoriaux compétents qui peuvent le traiter depuis un espace de suivi dédié. Avec la plateforme **Histologe**, les acteurs se coordonnent pour suivre l'avancée du dossier : des solutions sont rapidement trouvées !

Les étapes

Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement ?

1. Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme **Histologe** et recevez tout de suite un numéro de suivi, sans avoir à vous déplacer.

2. **Histologe** qualifie votre problème et le transmet aux bons partenaires (ADIL, SCHS, mairie, etc.). Vous n'avez pas à chercher !

3. Les partenaires reçoivent votre signalement et vous recevez régulièrement des mises à jour sur l'état d'avancement jusqu'à clôture.

Site internet : www.histologe.beta.gouv.fr

Contact : contact@histologe.fr



LA CCAB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AILLANTAIS EN BOURGOGNE

Cet été, la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne vous propose plusieurs manifestations à ne pas rater !



Photo © CCAB

■ LE FESTIVAL « GARÇON LA NOTE ! »

Il vous a plu l'année dernière ? Le festival Garçon, la note ! revient dans l'Aillantais avec deux concerts gratuits !

Le **mercredi 7 août**, à partir de 21h au SIWA à Bleury, le groupe ATMA FUNK viendra faire bouger les foules grâce à sa musique d'inspiration « Seventies », dans lequel chaque membre venu d'univers différents apportera sa touche jeune, funk et rafraichissante pour une énergie détonante.

Le **mercredi 21 août**, à 21h au bar du Domaine de Roncemay à Chassy, le groupe ÉMIR TATANE vous proposera ses rythmes festifs et exotiques grâce à ses instruments inspirés des contes des mille et une nuits ... Guitare, violon, hautbois et clavier turcs seront là pour accompagner les chants envoûtants de cette troupe. De quoi voyager et s'émerveiller !

Une restauration vous sera proposée dans ces lieux festifs dès 19h30 afin d'avoir les meilleures places pour danser et apprécier la musique.

■ LES PRODUCTEURS LOCAUX

Le **vendredi 13 septembre** dès 17h à la Ferme en Gouguette de Guerchy, les producteurs locaux de l'Aillantais vous proposent, à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT) mené par la Communauté de communes, un « Apéro-dégustation » de produits locaux. Au rendez-vous : visite guidée de la ferme et des plantations, marché local de producteurs, apéro-dégustation offert préparé par la cuisine mobile Histoires de fanes, dans une ambiance conviviale !

■ LE FORUM DES ASSOCIATIONS



La Fête du sport et des associations en 2023. Photo © CCAB

Le **samedi 14 septembre**, de 10h à 18h, au complexe sportif d'Aillant-sur-Tholon, la Communauté de communes renouvelle sa journée d'animation en organisant un « Forum des associations ». Vous pourrez venir découvrir et tester de nombreux sports, échanger avec les adhérents passionnés de culture et de patrimoine ou encore participer aux activités mises en place pour la journée. Le programme sera prochainement diffusé.

Gwladys de Saint-Etienne

■ UN MOMENT COMMUNAL ET... CONVIVIAL

C'est le 10 décembre 2023 qu'a eu lieu le repas de la commune. Une soixantaine de convives se sont retrouvés autour d'un délicieux repas servi par un traiteur de Hauterive. Un musicien accordéoniste a égayé ce moment convivial.

Quelques jours après ce repas festif, nous avons pu distribuer aux anciens les colis de Noël garnis de produits locaux.



Animation du repas communal. Photo © F. Richez

■ LES VŒUX DU MAIRE

Grand succès pour ce moment convivial ! Une centaine de participants se sont réunis pour les vœux et la galette.

Comme le veut la tradition, le maire a présenté ses vœux aux habitants de la commune le 21 janvier. Après avoir tiré le bilan de l'action municipale en 2023, il a évoqué les projets 2024.

Cette année, les associations ont innové : elles ont présenté leurs activités et leurs projets avec l'appui de photos et vidéos qui ont rendu cette présentation plus vivante. Plusieurs nouveaux habitants de la commune ont eu ensuite l'occasion de se présenter. Et, avant le partage de la galette des rois, les habitants ayant participé à l'effort de décorations de Noël ont reçu leurs prix.

Françoise Richez



Une assemblée nombreuse pour les vœux du maire.
Photo © A. Nguyen Dao

■ VIDE-GRENIER

Comme chaque année, le vide-grenier de notre village s'est tenu le 8 mai, sous une météo sèche mais pas printanière. Les acteurs habituels de l'événement étaient présents : La Grogne et son stand de restauration, La Grande Classe et ses gâteaux, les plants potagers des Pandas, la bibliothèque municipale et son grand débarras de livres d'occasion, les producteurs locaux de boissons alcoolisées traditionnelles, de miels, de confitures, la fête foraine.

Les amateurs d'art étaient largement servis avec deux expositions (*Bestiaires* à l'Atelier 19b et *Énergies vitales* au musée Larcena) et avec la première journée d'ateliers portes ouvertes présentant les œuvres de 15 artistes locaux ou invités.

Impressions d'un novice

Plusieurs foyers saint-aubinois tenaient des stands au vide-grenier. Pour l'auteur de ces lignes, il s'agissait d'une première et, pour celles et ceux qui envisageraient de le faire dans le futur, voici quelques impressions toutes personnelles...

- Lors de la préparation des lots, il est tentant de vouloir prédire leur popularité le jour J : « Ça, ça va partir tout de suite ! ». Pourtant, soyez certain que le dit-objet fera partie du voyage du retour. À l'inverse, un objet sur lequel vous aviez des doutes trouvera preneur parmi les premiers.

- L'aube voit le soleil se lever et les brocanteurs s'abattre tels un vol d'étourneaux sur les pauvres exposants qui en sont encore à se pincer un doigt en dépliant leurs tréteaux. Soyez prêt à négocier « au cul du carton » (et à écouter leur docte science sur le cannage à 3 brins ou l'escabeau à 10 € la marche) !

- En mai, fais ce qu'il te plaît... du moment que tu as un pull, une veste en polaire, un coupe-vent, une écharpe, un plaid et un thermos de boisson chaude. Cette année, le soleil matinal a rapidement cédé la place à la brume et à un courant d'air sifflant dans la Grande Rue. Un petit goût de novembre.



Le vide-grenier sous le ciel de mai ! Photo © Ph. Cibille

- Les objets qui ont une belle histoire se vendent plus facilement que ceux sans passé romanesque. Polissez vos talents de conteur, cela fait sans aucun doute partie du plaisir du vide-grenier.

- Concernant les objets « techniques », soyez incollable sur leurs caractéristiques : bande passante des routeurs wifi, volume des pots à lait, affutage des couteaux à fromage, consommation électrique de cette vieille paire d'enceintes, etc.

- Pour tenir le coup tout au long de la journée, mieux vaut se préparer des victuailles. Soyez certains que de nombreux chalands viendront vous demander des renseignements chaque fois que vous aurez la bouche pleine.

- Certains objets ont la curieuse propriété d'attirer l'attention et les commentaires de multiples badauds... sans jamais trouver preneur ! Ainsi, sur notre stand, un pot à lait a fait remonter moult souvenirs d'enfance relatifs à la périlleuse centrifugation de lait fraîchement trait (« faire l'avion », les connaisseurs comprendront), mais il est finalement rentré à la maison à la fin de la journée.



Certains objets attirent la curiosité... Photo © A. Nguyen Dao

- Selon une experte, engueuler les objets qui ne se vendent pas et leur promettre la déchetterie est un moyen infaillible de les vendre rapidement. Testé, mais pas forcément approuvé.

- Votre expérience sera différente selon votre position dans la farandole des stands. En bout de chaîne, vous entendrez souvent « Je vais faire un tour, je repasserai. » Lorsque la personne repasse effectivement, cela arrive, l'objet qui l'intéressait à, en général, été vendu !

Pour conclure, au-delà de la satisfaction de faire un peu de place dans la maison ou le garage, l'intérêt du vide-grenier est bien sûr celui des rencontres, avec les voisins de stand, avec les visiteurs, avec les Saint-Aubinoises et les Saint-Aubinois heureux de cette journée de forte animation au village. Alors, l'année prochaine, prévoyez votre stand et rejoignez-nous !

Stéphane Korsia

■ OPÉRATION NETTOYAGE !

En cet après-midi du 9 mars, 10 bénévoles se sont réunis pour nettoyer les fossés communaux sur cinq parcours couvrant les routes communales du Val d'Ocre. 23,4 kg d'objets divers (hors pneus et buses de fibrociment) ont été ramassés par ces équipes organisées en binômes : canettes, bouteilles, pneus, plastiques, etc. Le temps était avec nous, la pluie ne commençant à tomber qu'après l'opération de collecte.

À l'issue de la récolte, Marie et Dominique Daignon nous ont reçus chez eux pour partager sablés et cidre autour d'un débriefing. À cette occasion également de nouvelles rencontres entre habitants du Val d'Ocre ont permis de tisser du lien social.



L'équipe des nettoyeurs et nettoyeuses.
Photo © C. Fraudin

■ LES EXPOS

L'art à l'école

La saison artistique a débuté les 5 et 6 avril avec l'exposition *L'Art à l'école* qui se tenait à l'Atelier 19b.

On pouvait y admirer les réalisations créatives, graphiques et colorées des enfants de la petite maternelle au CM 2.

Comme l'année dernière, sous la direction éclairée de leurs enseignant.e.s, ils ont expérimenté de nombreuses techniques artistiques avec les thèmes prédominants de la nature, des mots et de la poésie. Des propositions éclatantes de couleur et de sensibilité qui ont enchanté les visiteurs.



Production d'enfant à l'exposition *L'art à l'école*. Photo © F. Richez

Énergies vitales d'Arnaud Franc

Le 27 avril, ce fut le vernissage de la première exposition de la saison au musée Jean Larcena. Premières émotions devant les œuvres du peintre Arnaud Franc.

Le corps est son territoire d'expérimentation, « la création graphique est prodigieuse de fluidité, d'énergie et d'invention ». Une expression presque primitive et instinctive.

Près de 300 personnes ont eu plaisir à découvrir cette « œuvre charnelle, chromatique, allusive et subtile ».

Patrice Lagrange



Vue plongeante sur les œuvres d'Arnaud Franc.
Photo © Ph. Cibille

Équilibre, déséquilibre de Noriko Fuse

« Beaucoup de poésie... », « Une telle pureté ! », « Cette simplicité... ». « On perçoit une grande sensibilité. ». Telles sont les commentaires des visiteurs qui ont admiré l'exposition de l'artiste d'origine japonaise qui a exposé du 25 mai au 16 juin au musée Larcena.



Noriko Fuse au musée Jean-Larcena. Photo © A. Nguyen Dao

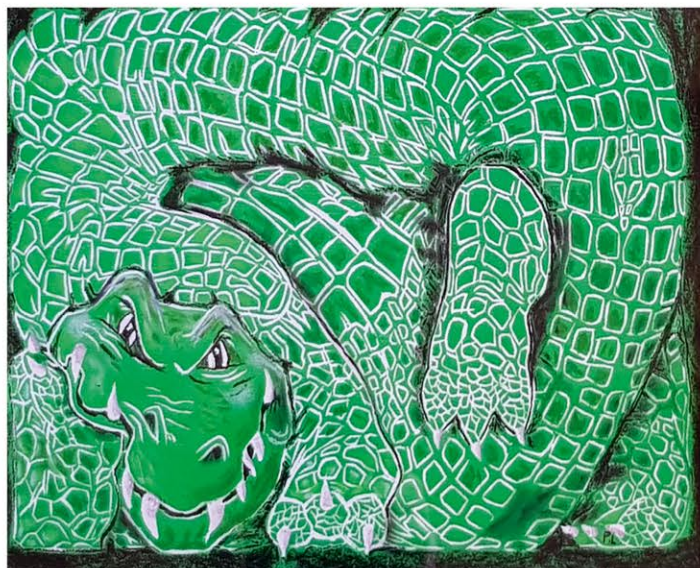
Bestiaires du collectif Mouv'art

Durant le mois de mai, l'atelier 19b s'est transformé en une grandiose animalerie. Petits chiens à sa mémère, cochon volant, tyrannosaures duveteux ou farandole de dragons, monstres imaginaires multicolores... bêtes sauvages coincées dans leur cadre, bestioles suspendues au plafond, reptiles et autres amphibiens bien sages sur leur socle, croquis espiègles de faune familière. Sortis tout droit de la mythologie ou des fables de notre enfance, naviguant sur les flots bleus ou trônant au cœur d'un incroyable cabinet de curiosité. Chacun des 28 artistes a décliné *Bestiaires* aux accents de son univers artistique.

Par ailleurs, les artistes ont partagé une très belle expérience avec les 25 élèves de CE1/CE2 d'Aurélien. Accompagnés par François Fildier et Marc Lecoin, les enfants ont imaginé et réalisé leurs propres créatures. Placées à l'entrée de l'exposition, elles ont accueilli et attisé la curiosité de plus de 800 visiteurs.

Petits ou grands, personne n'a été terrorisé par ces bestiaires imaginaires. Les enfants étaient ravis, leurs parents très fiers et les artistes à nouveau très satisfaits de ce fructueux partenariat avec Saint-Aubin et son équipe chaleureuse. Cette cinquième édition de l'exposition Mouv'Art dans ce pittoresque village a été « au poil » pourrait-on dire...

Marc Lecoin



Une œuvre visible à l'exposition Bestiaires. Photo © Marc Lecoin

■ PRÉSENCE ARTISTIQUE EN CORÉE

Le musée de la ville d'Osan en Corée du Sud, a accueilli une exposition d'artistes français organisée par Sounya Whang.

Sounya est une artiste coréenne habitant depuis peu Joigny où elle a installé son atelier et créé une galerie qui expose des artistes contemporains. Parmi les œuvres exposées en Corée figuraient des tableaux d'Ismail Yildirim et d'Alain Gaudebert.

L'exposition du musée Osan s'intitulait *Tolérance* car, nous a expliqué Sounya, « la France est connue en Corée pour être le pays de la tolérance ».



Musée de la ville d'Osan, Corée.

■ BIEN AVANT LE CHÂTEAU NEUF...

Archéologue et préhistorien

Pierre Bodu, archéologue préhistorien, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) travaille depuis bientôt 30 ans, en tant que chercheur, sur le Paléolithique supérieur en Ile-de-France et en Bourgogne et plus particulièrement sur la taille du silex qui a composé l'essentiel des outils des hommes de cette période de la Préhistoire.

Il a dirigé des fouilles en Seine-et-Marne, dans l'Yonne et dans la Nièvre. Depuis de nombreuses années, il s'intéresse à la Préhistoire de l'Yonne et travaille en collaboration avec les musées de Sens et d'Auxerre.



Un chantier de fouilles. Photo © Pierre Bodu, CNRS

Une découverte sur la commune

De très nombreux silex ont été découverts sur une parcelle de notre commune au lieu-dit Le Fleix par plusieurs amateurs. Cette découverte est exceptionnelle puisqu'elle correspond à l'une des très rares traces de séjour d'une population que l'on appelle les Solutréens qui ont donc occupé le territoire de Saint-Aubin-Château-Neuf il y a environ 22 000 ans avant nos jours.

Écoutons Pierre Bodu nous parler de ses découvertes...

Le riche patrimoine de Saint-Aubin

« Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le village de Saint-Aubin-Château-Neuf est un village à fort caractère patrimonial. Les bornes cisterciennes qui entourent le territoire en sont un des plus beaux fleurons. Considérées parmi « les traces les plus anciennes de l'histoire communale », elles sont néanmoins « battues à plate couture » par des occupations beaucoup plus anciennes, puisqu'il s'agit ici de Préhistoire...

Quand je parle de Préhistoire j'évoque des périodes qui remontent pour les plus anciennes à 50 000 ans. Le village n'existait pas encore, et d'ailleurs les humains que nous sommes, des *Sapiens sapiens*, n'étaient pas encore arrivés en Europe de l'ouest. Saint-Aubin-Château-Neuf et les villages voisins peuvent ainsi se targuer d'avoir accueilli l'Homme de Neandertal et par la suite les fameux *Sapiens* du Paléolithique supérieur, soit une période de notre « paléo-histoire » comprise entre – 50 000 et – 10 000 ans avant nos jours.

La recherche de Pierre Bodu

Ma recherche porte sur les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique moyen et supérieur. Le territoire sur lequel je travaille est très vaste puisqu'il s'agit du Bassin parisien. Ce faisant, je ne peux pas connaître tous les lieux où l'on a découvert des objets de la Préhistoire, pour l'essentiel des silex taillés. Dès lors, je m'appuie sur tout un réseau d'archéologues amateurs, des amoureux de la Préhistoire et partage avec eux leur connaissance du terrain.

La richesse préhistorique de la Puisaye

Contacté par la veuve d'un amateur, j'ai découvert en 2023 que cette petite partie de la Bourgogne du nord est un haut-lieu de la Préhistoire. Il aura fallu cet appel pour que la richesse préhistorique de la Puisaye m'apparaisse évidente. Et à propos d'évidence, j'aurais dû m'en douter depuis bien longtemps. En effet si la Puisaye est une terre d'ocre, elle est aussi une formidable réserve de blocs de silex, pour certains d'excellente qualité. Et l'on sait que l'outillage des hommes préhistoriques est surtout fait de lames et d'éclats tirés des rognons de silex. Le territoire de Saint-Aubin-Château-Neuf ne déroge pas à cette règle minérale, car on y trouve en effet un excellent silex de couleur blond-caramel.

Les silex taillés

Les hommes préhistoriques, Néandertal comme *Sapiens sapiens* s'y sont donc succédé pendant plusieurs dizaines de millénaires entre -50 000 et -10 000 ans. Ils ont laissé de nombreuses traces de leur passage sous forme de silex taillés que je sais reconnaître et attribuer à une période ou à une autre.

La vallée du Vrin a ainsi accueilli de nombreux sites préhistoriques et je retiendrai ici l'un d'entre eux dans lequel on a trouvé une occupation qui s'est déroulée lors de l'une des périodes les plus froides du Paléolithique supé-

rieur il y a environ 22 000 ans. On nomme cette période le Solutrén et les personnes qui y vivaient : les Solutréens (de la roche de Solutré non loin de Mâcon). C'est la découverte par l'un des amateurs, de très fines lames de silex travaillées sur les deux côtés que l'on nomme feuille de laurier, qui m'a permis d'identifier cette période.

Les Solutréens

Cette façon de tailler la pierre est caractéristique de cette période. Elle réclame un haut degré de savoir-faire que seuls d'excellents tailleurs de silex possédaient. Le caractère extraordinaire de cette découverte tient à la rareté des sites solutréens au nord de la Loire. Trouver des feuilles de laurier dans la vallée du Vrin non loin de Saint-Aubin-Château-Neuf revêt donc un caractère totalement inédit ! Et ce d'autant plus que dans ce gisement on a fabriqué un nombre important de ces feuilles dont certaines ont pu être exportées dans d'autres campements.



Feuille de laurier en silex du solutrén.
Photo
© Pierre Bodu,
CNRS

Et c'est justement ce qui s'est passé entre ce site de la vallée du Vrin et un autre gisement solutrén de Seine-et-Marne, le site d'Ormesson dont je dirige les fouilles depuis 15 ans et dans lequel on a trouvé un grand campement solutrén...

La photo ci-dessus montre une grande feuille de laurier en silex du Solutrén découverte sur la commune de Saint-Aubin-Château-Neuf. Elle mesure en l'état 11,5 cm de longueur. Entière elle devait mesurer *a minima* 20 cm.

Une migration vers le nord

Ainsi les Solutréens de Saint-Aubin-Château-Neuf ont vraisemblablement fait le déplacement vers la Seine-et-Marne il y a 22 000 ans pour y chasser peut-être rennes et chevaux dont on a retrouvé les ossements. C'est le silex

blond de Saint-Aubin qui a parlé sous le microscope ! C'est une feuille de laurier faite dans ce matériau et donc taillée dans la vallée du Vrin qui a été retrouvée à Ormesson, 70 km au Nord-Est...



L'équipe de fouille (gilets jaunes) de Pierre Bodu (gilet orange), lors du décapage à la pelleuse des niveaux archéologiques sur le site d'Ormesson en 2023 (Seine-et-Marne). Photo © Maissane Bakhouch.

L'enquête se poursuit

L'enquête continue. Et grâce à une bonne collaboration avec les agriculteurs de Saint-Aubin et de Villiers-Saint-Benoît, il y a de fortes probabilités pour que je réalise prochainement des sondages autorisés par le Service régional de l'Archéologie de Bourgogne-Franche-Comté et par les propriétaires de la parcelle agricole où ces feuilles de laurier ont été trouvées.

Si, vous aussi, vous possédez une collection de silex venant du territoire de la Puisaye, n'hésitez pas à m'en faire part. Cela peut mener à une opération archéologique d'envergure et conduira inévitablement à mieux faire connaître le patrimoine inestimable de votre commune. »

Pierre Bodu

<https://umrtemps.cnrs.fr/membre/bodu-pierre>

■ ADMR

Patricia Guttadoro effectue des visites de courtoisie au cours desquelles elle fait le point sur les satisfactions et les questions des personnes aidées par l'ADMR.

Le plaisir des rencontres

C'est aussi un moment d'échange avec ces habitants, pour la plupart des personnes âgées vivant seules.

Il y a des photos sur le buffet, on parle des enfants, du jardin, de la vie professionnelle d'autrefois, de souvenirs d'enfance, de jeunesse.

Patricia a été marquée par le témoignage d'une femme se souvenant de ses parents qui, durant la guerre de 1940-45, la recouvraient de tout leur corps pour la protéger des avions quand il y avait une alerte. Un autre jour, un homme ayant fait son service militaire en Algérie, lui a rapporté de nombreux épisodes de cette période. Elle-même ayant dû fuir tout enfant l'Algérie avec ses parents (1962), elle regrette que son père ne lui ait pas parlé davantage de ces « événements ».

Une vocation

Patricia aimerait pouvoir faire davantage de visites, mais le territoire qu'elle a en charge est vaste (Val d'Ocre, Merry-la-Vallée, Sommeceaise, la Ferté-Loupière). C'est une activité qu'elle apprécie et qui correspond à sa vocation de toujours.

À 17 ans, elle visite avec son lycée un établissement catholique pour personnes âgées indigentes dont elle garde un vif souvenir et c'est de là qu'elle a décidé qu'elle travaillerait dans le social.

Plusieurs bénévoles à Saint-Aubin

Au Val d'Ocre, deux autres bénévoles issus d'expériences professionnelles dans le domaine socio-sanitaire, assurent aussi ces visites de convivialité. Par ailleurs Jean-Claude Pokrywa se charge du service de téléassistance, et Patricia Guttadoro de la présidence de l'association du secteur. Un accompagnement qui complète le travail important accompli au quotidien par les salarié.e.s de l'ADMR.

Propos recueillis par Anne Nguyen Dao



L'ADMR est un réseau d'associations qui existe depuis 70 ans. Il propose des services de soins aux seniors, un soutien aux personnes handicapées, aux familles : courses, ménages, garde d'enfants... où interviennent des professionnel.le.s. La coordination du secteur se trouve à Aillant-sur-Tholon. Il en coûte 25 €/heure. Une allocation peut être demandée au Département et ces frais donnent droit à des réductions ou des crédits d'impôt.

Informations :

Patricia Guttadoro 06 42 14 84 98
ou auprès de la mairie 03 86 91 51 78.

■ CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : MYTHES, RÉALITÉS, SOLUTIONS

Le 14 juin, le foyer communal a accueilli une soixantaine de personnes venues écouter Marc Fontecave, professeur au Collège de France, nous faire part de ses connaissances et de ses travaux concernant l'énergie.

Vaste sujet, au cœur des préoccupations des citoyens, des entreprises et des gouvernements, particulièrement aujourd'hui en Europe et en Amérique du Nord. Il s'agit

de construire un monde nouveau, plus économe en énergie, plus électrique et moins émetteur de gaz carbonique. L'enjeu est de définir des feuilles de route avec des objectifs réalistes et atteignables sinon la défiance de nos concitoyens ne fera qu'augmenter.

Des domaines prioritaires

C'est dans les domaines de la production d'énergie, du transport, de l'industrie et du bâtiment que doivent se concentrer nos efforts. Cela passe par un développement de la recherche fondamentale, de la recherche technologique et industrielle et par toujours plus d'innovation.

Le mix énergétique

Marc Fontecave nous a présenté de nombreux tableaux concernant les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le mix énergétique en France et dans de nombreux pays. Il a ensuite évoqué différents scénarios pour diminuer notre empreinte carbone à l'horizon 2050. Quels mix énergétiques réalistes pouvons-nous envisager ? Comment augmenter la part de l'électrique - à condition que cette électricité soit décarbonée ? Quelles solutions trouver pour augmenter la part non-électrique de notre énergie dans les limites actuelles de la physique, tout en les rendant acceptables par les citoyens et en tenant compte des contraintes géopolitiques ?

À la suite de cet exposé passionnant, les auditeurs de la salle ont pu poser de nombreuses questions. Les discussions ont ensuite continué autour du verre de l'amitié offert par le Rotary club de Puisaye-Forterre.

Françoise Richez



Marc Fontecave devant son auditoire attentif. Photo © F. Richez

Prochaine conférence : le 4 octobre 2024, La Cellule, de l'Océan à l'Homme, par Eric Karsenti - biologiste, navigateur et fondateur de l'expédition TARA océans, membre de l'Académie des Sciences - et Christian Sardet - biologiste, océanographe, artiste dessinateur d'ouvrages grand public sur les cellules, le plancton aux origines du vivant, etc.

QUESTIONS À...

■ PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Du 8 au 12 mai, 7 ateliers se sont ouverts aux visiteurs. Certains ateliers accueillant des invités, ce sont au total 15 artistes qui ont exposé leur travail.*

Conversation avec trois d'entre eux qui évoquent, chacun à leur manière, l'importance de ces rencontres.

ISMAIL YILDIRIM

Ismail, tu travailles à Saint-Aubin la sculpture du bois et la peinture à l'huile. Pourquoi ouvrir ton atelier ? Comment se passent la rencontre avec les gens ?

Il y a des visiteurs que je connais depuis longtemps, qui reviennent régulièrement. Je suis très ému par ces gens qui visitent l'atelier depuis des années. Certains pénètrent dans la réserve et trouvent quelque chose qu'ils aiment. Je regarde avec eux une sculpture ou un tableau que je n'avais pas vu depuis longtemps. Grâce à eux, je le redécouvre. L'année dernière, un homme qui habite un village voisin a eu un coup de cœur pour un autoportrait assez ancien. J'avais presque oublié ce tableau. Il est parti avec et j'étais très heureux.

Il y a aussi des nouveaux visiteurs chaque année ?

Oui, jeunes ou vieux, certains ont un contact très fort avec l'œuvre. Quand les gens touchent une sculpture, même timidement, à gauche, à droite, j'adore ça... Comme si c'était moi qui touchais. Il y a des rencontres où on parle, il y a des rencontres où les gens parlent avec les œuvres, avec les mains... L'ouverture de l'atelier, pour moi, c'est ça.

Est-ce que tu aimes quand les gens viennent en famille, avec les enfants, les petits enfants, les cousins... ?

Oui j'aime beaucoup. Parfois des adolescents sont agacés d'être là... Quand ils entrent, ils râlent, mais après quand ils partent, ils sourient, ils sont contents. L'atelier, ça n'a rien à voir avec une galerie ou un centre culturel. C'est moi qui accueille les gens. C'est mon espace.

Et le fait que les gens entrent, regardent les outils, regardent tes matériaux, c'est important ?

C'est important. Il est arrivé qu'un visiteur, l'année suivante, revienne avec un outil et me dise : « Tiens Ismail, c'est l'outil de mon grand-père, mais on ne l'utilise pas. Il est pour toi. » Il me l'a donné comme un cadeau. Il ne m'a rien demandé. J'ai eu plusieurs cadeaux comme ça.

Est-ce que tu peux parler des gens qui t'ont donné du bois pour le sculpter ?

La première fois, j'ai eu en cadeau un beau noyer et j'ai taillé un berger. Après, j'ai eu deux billes de noyer que le père de Francis Guyou m'a données. Jean-Hugues Motard m'a donné plusieurs beaux morceaux de chêne et Philippe Noirot un grand noyer. Guy Royon m'a donné un prunier. Philippe Georges m'avait donné un poirier... Quand j'ai fini de tailler une branche du cèdre de Froville, j'ai invité les propriétaires. Ils ont regardé les sculptures, ils étaient contents,

mais surtout très étonnés. Une autre vie a commencé pour leur arbre. Quand Marie-Geneviève Gaudebert a vu son noyer transformé en berger, elle a souri, l'a caressé.

Ismail, tu es aussi un peintre, tu exposes beaucoup. Est-ce que les gens ici sont sensibles à ta peinture ?

Il y a dix ans, les gens s'inquiétaient de ma peinture. Ils avaient un peu de distance. Petit à petit, mes œuvres ont touché leur sensibilité. La même œuvre face aux mêmes personnes, n'est pas regardée comme avant. Les gens me disent que je suis devenu plus doux. Mais en réalité, c'est un rapprochement. Avec les sculptures aussi...



Ismail Yildirim, Alain Gaudebert, Sandrine Beaudun et Patrice Lagrange à l'atelier de S. Beaudun. Photo © A. Nguyen Dao

ANNE NGUYEN DAO

Anne, vous ouvrez cette année deux grandes pièces de votre maison de Saint-Aubin, dans lesquelles Philippe Cibille et toi présentez vos photos. Le regard des autres sur ton travail, c'est important pour toi ?

Quand on crée quelque chose, arrive un moment où on a envie de le partager, de le montrer. Quand on est tout seul avec son travail, c'est dur... La photo existe vraiment quand elle parle à d'autres personnes. Pas forcément en bien d'ailleurs, ça ne doit pas forcément plaire, mais c'est une façon d'échanger avec les autres.

Le fait que les gens entrent dans votre maison, à cette occasion-là, c'est quelque chose d'agréable ou parfois gênant ?

Dans l'ensemble, les visiteurs respectent notre lieu de vie. De toute façon, notre espace de travail est aussi dans la maison, tout ça est très mélangé. L'endroit où l'on montre les photos, c'est aussi l'endroit où l'on encadre, où l'on travaille les grands formats... Notre espace de vie et de travail devient, pour quelques jours, un espace d'exposition.

Et les visiteurs, c'est qui ?

On a vu beaucoup de personnes du village et on a vu des gens qui viennent d'ailleurs, parfois d'assez loin, de Sens, de Troyes...



À l'atelier de Patrice Lagrange. Photo © A. Nguyen Dao

Les gens du village qui viennent, c'est agréable pour vous ?

Oui c'est toujours très agréable les gens du village qui viennent. Leur visite vient comme confirmer notre identité dans le village. Il y a le boulanger, le garagiste... nous on est les photographes, donc les gens viennent voir nos photos ! Lorsqu'il nous arrive d'en vendre une, ce n'est jamais celle que l'on aurait cru ! L'image qui est choisie par quelqu'un renvoie toujours à quelque chose qui lui correspond, qui lui parle. C'est souvent inattendu et très personnel. Et c'est souvent très loin des intentions qu'on a mis dans la photo (mais on aimerait croire que nos intentions sont universelles !). C'est assez troublant.

Et la rencontre avec les visiteurs, elle est stimulante, enrichissante, fatigante ?

Tout ça en même temps ! Il y a des échanges très enrichissants, des regards portés sur notre travail qui nous ouvre des angles de vue qu'on ignorait. Ce qui est émouvant, c'est lorsque qu'on sent l'attention des visiteurs au travail proposé, au lieu, à l'énergie que nous y avons mise, au fait de partager un temps avec eux.

Est-ce que tu aurais une rencontre à raconter ou un moment qui a été un peu marquant ?

Il y a en a eu plusieurs ! Un couple est passé, ça n'a pas été très long, on ne les connaissait pas, ils habitent un village des environs. Une sympathie mutuelle est née spontanément, on a été sur la même longueur d'onde tout de suite, et très fort, alors que ce sont des gens très différents de nous.

SANDRINE BEAUDUN

Sandrine, tu vis et travailles à Bignon, où tu as aménagé un très bel atelier pour ton travail de création de papier végétal. Cette année, tu ouvres ton atelier, pourquoi ?

Parce que recevoir les gens dans le lieu de travail, dans l'atelier, c'est ce qu'il y a de mieux. Vraiment, il y a une intimité qui se crée. C'est un moment de rencontre avec les gens et c'est bien. Je ne le fais pas dans l'objectif de vendre, ce n'est pas là qu'on gagne notre vie, donc il ne reste que le plaisir.

Alors quel est l'objectif ?

C'est vraiment la rencontre avec les gens, partager le processus de création. Tu sais bien, quand tu rentres dans un atelier, il y a toutes les choses qui appartiennent à la personne qui vit et qui travaille là, il y a une vraie ambiance.

Dans ton jardin, tu présentes des céramiques de Virgile Loyer. Ce jardin est très beau et il a quelque chose d'extrêmement personnel. Il te ressemble ce jardin...

Oui ça fait partie aussi de moi, c'est mon deuxième cœur de création. Il n'y avait rien dans ce jardin, sauf les vieux arbres. Pour moi, c'est un autre travail, un rapport au vivant. C'est aussi l'occasion d'installer les pièces des autres, de les mettre en extérieur parce qu'elles dialoguent avec le vivant.

Il y a peut-être une visite ou une rencontre avec quelqu'un, dont tu voudrais parler ?

Il y a eu hier un gamin d'une dizaine d'années, curieux, qui a écouté et qui se baladait partout. Il est allé dans le jardin, puis il est revenu avec des petits morceaux de bois et m'a dit : « Tiens, c'est pour ton travail ! » Il les a posés sur ma table. Je les ai gardés.

Il y a eu aussi une très belle rencontre avec un couple. Il n'y a pas eu besoin de beaucoup parler mais l'échange était là, ça se ressent... Toutes les rencontres sont importantes, mais celle-là m'a beaucoup touché. Il n'y a pas de besoin de mots, pas besoin de mettre des adjectifs, ça se communique en direct, ça passe par l'invisible.

Est-ce que les visiteurs te posent des questions ?

Oui et c'est très touchant de voir les gens poser des questions. Mon travail est fait souvent à partir de matières végétales qu'ils ne comprennent pas. Toute la partie artisanale, fabrication, depuis la cueillette jusqu'à la cuisson, toute cette partie-là, je suis déjà en travail. C'est comme jardiner ou préparer un bon plat. C'est un processus qui s'inscrit dans le temps. J'adore parler aussi de ces étapes-là de travail. La communication par rapport au « faire », au geste... Je n'ai jamais l'impression de parler de technique, pour moi c'est vraiment une rencontre avec la fibre. Les gens posent beaucoup de questions et c'est une porte d'entrée essentielle vers les œuvres.

Propos recueillis par Michèle Delesse

* 15 exposants : Charlotte Audouynaud (photographe), Sandrine Beaudun (papier végétal), Philippe Cibille (photographe), Hugo Duina (designer artiste), François Fildier (plasticien), Alain Gaudebert (céramiste), Patrice Lagrange (peintre), Laureline Lê (designer artiste), Virgile Loyer (céramiste), Marie Marcell (plasticienne), Anne Nguyen Dao (photographe), Marius Rech (plasticien), Marie-Pierre Sinibaldi (sculptrice), Alain Vuillemet (sculpteur), Ismail Yildirim (peintre, sculpteur).



Caméléon de Marie-Pierre Sinibaldi dans le jardin de Patrice Lagrange. Photo © A. Nguyen Dao

LA VIE ASSOCIATIVE

■ VAL D'OCRE PATRIMOINE

Président : Jean-Claude Pokrywa

Le 1^{er} juin dernier l'association Val d'Ocre Patrimoine a organisé sa première simulation de vente aux enchères de bibelots offerts par des villageois.

Malgré le froid et un temps maussade, une trentaine de personnes se sont réunies au moulin du Berceau autour d'un pic-nic convivial suivi de la vente qui s'est terminée peu avant 17 heures dans un esprit festif.



Ci-dessus, des lots d'objets. Ci-dessous, le « commissaire priseur » et son « assistant ». Photo © Val d'Ocre patrimoine



Près de 80 % des lots ont trouvé preneurs générant ainsi une récolte de fonds qui bénéficiera à la mise en valeur de notre patrimoine rural.

Contact :

valdocrepatrimoine@gmail.com

15 Grande Rue – 89110 Saint-Aubin-Château-Neuf

■ LA GRANDE CLASSE

Association des parents d'élèves

L'année scolaire 2023/2024 a été riche de nouveaux événements pour notre association. En février, la soirée Quizz organisée au SUPER a rassemblé les familles autour de questions toutes plus pointues et farfelues les unes que les autres : un beau moment de rires et de partage.

La saint Patrick

Puis nous avons célébré la saint Patrick à la salle des fêtes de Saint-Aubin. Danses trad', groupes de musique talentueux et bière irlandaise étaient au programme, pour une soirée conviviale qui a réuni tous les âges sur la piste.



Danse irlandaise. Photo © APE

Le vide-grenier

Lors du vide-greniers du 8 mai, de nombreux parents se sont mobilisés pour tenir le stand et préparer de délicieux gâteaux. Ces derniers ont eu beaucoup de succès, si bien que nous prévoyons d'augmenter l'offre pour l'an prochain !

« Un chemin, une école »

Début juin, nous étions présent-es pour l'inauguration du projet « Un chemin, une école » mené par les élèves de Merry-la-Vallée. Aux côtés de la Fédération Française de Randonnée, les familles ont découvert le chemin aménagé par les enfants durant l'année, avant de s'offrir une collation proposée par Reliance et notre association.

La kermesse

Enfin, la grande kermesse des écoles a eu lieu le 8 juin au moulin du Berceau. La matinée a débuté par les spectacles des enfants, avec un final accompagné par l'atelier d'accordéons de Saint-Aubin. Puis les jeux, la tombola, les crêpes et les frites fraîches ont bien occupé l'après-midi, pour une fin d'année en beauté.

Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser un grand merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent lors des différents événements : Les Pandas, La Grogne, Reliance, le CMD, les mairies, mais aussi les musicien·nes, les danseur·euses et tous les parents courageux qui donnent de leur temps. Ils-elles nous aident à créer du lien et de la convivialité autour des écoles et de nos enfants, ça n'a pas de prix !

Émilie, Bill et Laureline

Contact : ape.lagrandeclasse@gmail.com



Une kermesse très fréquentée. Photo © F. Richez.



■ LES PANDAS

Directrice : Karen Delin

Les activités et événements 2023 et 2024 au Centre de loisirs Les Pandas

Un tour du monde créatif en décembre

Début décembre 2023 le centre de loisirs a organisé une exposition au musée Jean-Larcena, présentant les créations des enfants sur le thème « Tour du Monde ». Cette exposition a été un succès, mettant en avant la créativité et l'imagination des enfants.

Découverte du 7^e art et des 5 sens en hiver

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont eu l'opportunité d'explorer deux thèmes passionnants.

La première semaine a été consacrée à la découverte du 7^e art, au cours de laquelle les enfants ont pu s'initier au monde du cinéma.

La deuxième semaine, ils ont découvert les cinq sens à travers diverses activités interactives et éducatives.

Activités de l'association

En mars, l'association a organisé une vente de saucissons, suivie par une vente de plants en avril-mai.



De gauche à droite : l'exposition « Tour du monde », le cinéma, la découverte des 5 sens, activités autour de la sécurité et de la prévention, activités créatives. Photos © Les Pandas

Sécurité et écosystème au printemps

Les vacances de printemps ont été marquées par une semaine dédiée à la prévention et à la sécurité. Les enfants ont visité la caserne des pompiers d'Aillant, où ils ont appris les bases de la sécurité incendie et les premiers secours.

La deuxième semaine, ils ont exploré leur village et découvert l'écosystème local, avec une visite finale à la Pyramide du Loup.

Passerelle en juin et soirées escape game

En juin, une passerelle a été organisée en collaboration avec la MAM - La Cabane aux Lutins pour les jeunes enfants qui feront leur entrée à l'école en septembre.

De plus, deux soirées escape game numérique ont été proposées par le réseau Camio'net pour les enfants dès 8 ans. Ces soirées permettront d'apprendre de manière ludique les dangers du numérique.

Un été plein d'aventures

Cet été, plusieurs activités passionnantes sont prévues. Les Pandas assisteront au passage de la flamme olympique. Du 15 au 19 juillet, quatorze enfants partiront en camp au lac du Bourdon pour profiter d'activités sportives, culturelles et artistiques pendant cinq jours.

Un mini-camp d'une nuit sera organisé au moulin du Berceau pour huit enfants de moins de 6 ans. **Le 26 juillet**, une nuit des étoiles sera proposée aux enfants et à leurs parents, pour une soirée d'observation astronomique inoubliable.

Préparation de la rentrée

La semaine avant la rentrée scolaire, une journée à Parrot World sera organisée en partenariat avec l'Obrigado et le centre de loisirs du Ravillon. Cette semaine sera également l'occasion de prévoir des demi-journées d'adaptation pour les nouveaux inscrits.

Un automne festif

L'automne sera rythmé par des événements festifs comme la rentrée, Halloween et Noël, promettant des moments de joie et de convivialité. Une vente de sapins et un marché de Noël viendront clôturer l'année en beauté. Le centre de loisirs vous remercie pour votre soutien et votre participation aux activités de l'année 2023. Nous sommes impatients de partager encore plus de moments merveilleux avec les enfants du centre.

Informations : pandas89@outlook.fr



Bernard Curnier a déjeuné avec Les Pandas en décembre 2023.
Photo © Les Pandas



CULTURE SPORT & TOURISME (CST) Président : Marcel Papin

■ CST RANDONNÉES

Responsable : Marcel Papin

Le C.S.T organise toujours des randonnées le jeudi tous les 15 jours et un dimanche par mois.

Nous prévenons nos adhérents par mail du lieu de randonnée.

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon

tél. 03 86 73 05 74 - 06 73 89 53 33

papin.marcel@orange.fr

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise Richez

Elle vous est ouverte. Beaucoup de nouveautés ont animé cet hiver et ce printemps !

Un nouveau public à la bibliothèque !

C'est avec une grande joie que nous avons accueilli lors de deux matinées du mois de mars, les assistantes maternelles de Saint-Aubin et de l'Aillantais, accompagnées de leurs petits boutchous. Ce fut une belle découverte, animée et parfois mouvementée. Comme vous pouvez le voir sur la photo, les bénévoles de la bibliothèque n'ont pas ménagé leur peine pour capter l'attention des tout-petits ! Nous avons constaté avec plaisir que les tout-jeunes enfants étaient très attirés par les livres mis à leur disposition. Souhaitant renouveler ces séances de lecture aux tout-petits, nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans ces animations.



Les bibliothécaires reçoivent les tout-petits.
Photo © CST Bibliothèque

Le prix de poésie du Bellovidere

Cette année, le théâtre du Bellovidere a lancé son premier prix de poésie. La commune du Val d'Ocre étant partenaire, la bibliothèque s'est portée candidate pour accueillir une soirée de poésie en mars. Trois lecteurs du Bellovidere ont lu des poèmes sélectionnés pour faire partie de ce prix. Quelle belle soirée ! Avec un public nombreux et captivé...



Le prix de poésie du Bellovidere. Photo © CST Bibliothèque

Un lieu de rencontre

Début février, plusieurs bibliothécaires de l'Yonne se sont retrouvées à nos côtés pour partager des informations et des expériences. Ce type de réunion a lieu chaque année, organisé et animé par des membres de la Bibliothèque départementale à laquelle nous sommes rattachées. Ce fonctionnement en réseau permet ainsi des échanges fructueux.

Le vide-grenier

Comme chaque année, la bibliothèque municipale était présente sur le vide-grenier de Saint-Aubin. Cet événement nous permet de vendre des livres en double ou des livres datant de plus de dix ans. Chaque fois, l'argent récolté est réinvesti dans l'achat de nouveaux livres.



Des lecteurs chinent sur le riche stand de la bibliothèque.
Photo © A. Nguyen Dao

Vacances d'été

Du 6 juillet au 31 août, la bibliothèque prend ses quartiers d'été : elle sera ouverte les mercredis de 16h30 à 18h30. Elle rouvrira aux horaires habituels, c'est-à-dire le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30, à partir du mardi 3 septembre.

Françoise Richez

Renseignements :

Françoise au 06 11 84 60 36

Mail : bibli.saintaubin@gmail.com



*Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent d'excellentes vacances !
Photo © A. Nguyen Dao*



L'OISEAU À RESSORTS

Responsables : Ph. Cibille, J.-C. Berrucas, A. Nguyen Dao, D. Humbert

Ces derniers mois ont été occupés à la programmation des Journées photographiques du Val d'Ocre de 2024, et aux contacts avec les photographes susceptibles d'exposer. Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 5 mai. La petite salle du foyer communal était comble !

LES JOURNÉES PHOTOGRAPHIQUES DU VAL D'OCRE

27 septembre à 18h30 : rendez-vous pour l'ouverture de la 6^e édition des *Journées photographiques* avec la photographe franco-canadienne **Kourtney Roy**, internationalement reconnue pour son travail. Elle viendra présenter son magnifique livre *The Other End of The Rainbow*.

28 septembre à 18h : *Fondu au noir*, conférence de Jacques Denis, grand reporter spécialiste de musiques, à propos de l'évolution et de l'influence de la musique noire américaine, de Billie Holiday à Beyonce, à travers les images des pochettes de disques réalisées par des photographes de renom ou méconnus. Une exposition de ces pochettes de disques exceptionnelles prolongera la conférence.

5 octobre à 18h : à la découverte des recherches photographiques de **Michel Charles**. Entretien et projection avec **Malek Abbou**, écrivain.

8 expositions

Des œuvres de Kourtney Roy de la série *The Other End of the Rainbow* ; des pochettes de disques ; les paysages « grattés » d'Aline Isoard photographe-plasticienne ; un « portrait » de *Tous aux Angins* par Xavier Lauprêtre ; des images au quotidien d'Olivier Bardina ; le bord de mer l'été, vu par Laurène Berchoteau ; *J'irai creuser la mer*, de Charlotte Audouinaud ; les portraits photo-vidéo de jeunes gens de Stefan Schick et un journal intime au temps du confinement ; les « poésimages » de Wall'ich.

La « table des photographes »

D'autres auteurs montreront portfolios et livres ; signatures d'ouvrages, de cartes postales et aussi des ateliers photographiques (cyanotype, argentique) et d'écriture.

Comme chaque année, quelques photographes résideront quelques jours dans le village et seront hébergés « chez l'habitant ». Si vous souhaitez participer à l'accueil des artistes et du public, n'hésitez pas à nous contacter !

Un nouveau partenariat

Avec la *Sounya Art Gallery* à Joigny (au 27, rue de l'Étape) qui instaure une « Semaine de la photo » en collaboration avec l'Oiseau à ressorts ; invité pour cette première édition, Philippe Cibille, qui y exposera du 26 septembre au 6 octobre.

L'Oiseau à ressorts

Contact : Philippe 06 80 70 86 84

contact@oiseau-a-ressorts.org

<http://journées-photographiques.fr>





■ COLLECTIF MUSIQUE ET DANSES (CMD)

Président : Philippe Boiget

Que s'est-il passé depuis l'hiver dernier avec le CMD ?

Le 3 décembre 2023 : concours de soupe et de biscuits qui a remporté un vif succès avec plus de 100 entrées. Ce concours est organisé chaque année en partenariat avec l'association Reliance de Merry-La-Vallée.

Le samedi 27 janvier : bal folk à la salle des fêtes, une occasion de rencontres inter-générationnelles. Tout le monde a dansé au son des accordéons et des cornemuses, puis des groupes Parissi et Qui l'eût cru.



Bal folk au foyer communal, en janvier.2024. Photo © CMD

Le 27 avril : repas des bénévoles en musique. Nous les remercions ici vivement car, sans eux, les pique-niques concerts ne pourraient pas se tenir. Nous sommes certains que de nouveaux adhérents vont se faire connaître.

Le 21 juin : fête de la Musique au moulin du Berceau. Au programme, atelier accordéon musique trad', danse, cornemuses, Parissi et Qui l'eût cru... le public était au rendez-vous !

Au programme des prochains mois

• Les pique-niques concerts

À partir de 19h30, participation libre. Voir le programme détaillé ci-contre.

• Le festival Écoute Voir

30 août : le festival se tiendra pour la deuxième fois.

• Automne / hiver 2024

Il y aura le bal folk et le concours de soupes, co-organisé avec Reliance. Cette année, il se déroulera à Merry-la-Vallée.

L'adhésion à l'association est de 10 € pour un an.

Un don d'une valeur supérieure à 30 € fera l'objet d'un reçu pour bénéficier d'une réduction fiscale de 66 %.



Fête de la musique. Photo © A. Nguyen Dao

Les pique-niques concerts saison 2024

28 juin : *Swing By Me*, jazz manouche ; exécution avenante, solos de guitare nourris, chorus de clarinette aux phrasés plus aérés, tempos enjoués et trépidants.

5 juillet : *Mica and Co*, chanson française avec son album solo « L'Optimiste » suivi de *Terrain Vague*, électro chanson française.

26 juillet : *Francky Gumbo*, mélange rock, swing et rockabilly

23 août : *Soul Air*, groupe soul, funk et R&B ; style unique, mélange raffiné de soul classique et de sonorités modernes.

Le CMD

Contact :

mail : collectifmusiquesetdances@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/cmd.cmd.564>

Site : <http://www.collectif-musiques-dances.fr>

Grange du Moulin du Berceau
Saint Aubin Château-Neuf*

Musique

Édition 2024

Fête de la musique

21 juin 19h30 28 juin 05 juillet 19h30 26 juillet 23 août	<i>Accordéon diatonique, groupe Parissi et Surprise</i> <i>Swing By Me : Jazz Manouche</i> <i>Mica & Co : voix chanson</i> <i>Terrain Vague : électro chanson</i> <i>Francky Gumbo : Rock, Swing, Rockabilly</i> <i>Soul Air : Soul, Funk, R&B style</i>
--	--

Participation libre

LE MOULIN
DU
BERCEAU
SAINT AUBIN CHATEAU-NEUF

COMMUNE
DU VAL D'OCRE

C.M.D.
Collectif Musique et Danse

MY89
SORTIR DANS L'YONNE

CREDIT AGRICOLE

L'YONNE
REPUBLIQUE

C.M.D.: 06.02.26.69.06
www.collectif-musiques-dances.fr
 Licence L-R-20-1214
www.facebook.com/cmd.cmd.564
 * Saint Aubin Château-Neuf :
 Le Val d'Ocre, Yonne (89110)

■ JULIEN LÉONARD, MAJOR

Il y a trois mois, Julien Léonard a été nommé nouveau responsable de la Brigade de gendarmerie de notre territoire. Il a accepté de nous recevoir et nous lui faisons part de l'intérêt du Val d'Ocre pour sa mission.



Le major Julien Léonard. Photo © F. Richez

Quelle est votre formation ?

Après une scolarité classique (bac scientifique et Université), mon mariage et mon premier enfant, je suis entré en mai 2003 à l'École de gendarmes adjoints de Montargis. J'avais 22 ans.

Merci de nous fournir quelques informations concernant votre parcours, avant votre prise de fonction à Montholon. Cela fera peut-être naître des vocations...

J'ai intégré la brigade de Besançon comme gendarme adjoint volontaire pendant 6 mois, avant d'intégrer l'École des sous-officiers de Chaumont, dans la Marne.

Ma première affectation à Sombornon (21)¹ comme sous-officier a duré 8 ans. En 2012, j'ai été muté à la brigade de Mirebeau-sur-Bèze (21) jusqu'en 2018 où j'ai intégré le peloton motorisé de Pouilly-en-Auxois (21).

En 2021, j'ai été nommé adjudant-chef à la brigade de gendarmerie de Joigny.

Enfin, le 1^{er} mars 2024 je suis devenu le « patron » de la communauté de brigades de Montholon et Charny-Orée de Puisaye. Ma nomination au grade de major date du 1^{er} avril 2024.

Combien de personnes avez-vous sous votre responsabilité ?

La communauté de brigades comporte celle de Montholon et celle de Charny-Orée de Puisaye (deux communes appartenant à des communautés de communes distinctes). Au total cela représente 35 communes et un peu plus de 16 000 habitant.e.s.

La brigade de Montholon comporte 8 gendarmes (six

hommes et deux femmes) sans me compter mais il manque un adjudant-chef pour commander la brigade. La brigade de Charny-Orée de Puisaye comporte 6 personnes : 2 femmes et 4 hommes (au lieu des 7 prévues) mais avec un adjudant-chef. Avec les mouvements prévus il devrait manquer 2 à 3 personnes pour avoir un effectif complet. Je supervise les deux brigades.

Nos missions deviennent de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi, avant qu'ils sollicitent les équipes de la Gendarmerie, j'encourage nos concitoyens à se renseigner au préalable sur Internet concernant les formalités administratives. La mobilisation des gendarmes doit être concentrée sur les besoins spécifiques.

Par exemple, en cas de conflit de voisinage, doit-on s'adresser à vous ?

En premier niveau, il faut toujours tenter la discussion amiable avec son voisinage. Avant d'envisager d'autres recours, j'encourage absolument la recherche de médiation. Le maire est ensuite le premier niveau de recours quand il faut envisager une conciliation. Par ailleurs, il existe des médiateurs de proximité qui permettent de résoudre les litiges sans recourir à un contentieux judiciaire. La liste de ces médiateurs se trouve en mairie.

Et concernant la prise en charge des violences intra-familiales ?

Dans notre unité, une gendarme a été spécialement formée et tous les autres gendarmes ont reçu une information appropriée. Concernant les violences intra-familiales, des méthodes pour recevoir les plaintes ont été diffusées. Cela permet de recueillir en sécurité les dénonciations de violences physiques, morales ou sexuelles. Le cas échéant, une prise en charge psychologique pourra être proposée et la victime sera orientée vers le Tribunal judiciaire (le Parquet). Des signalements pourront donner lieu à la mise en lien avec l'ADAVIRS2 (association d'aide aux victimes) ou à la Maison de protection des familles de Migennes.

Plusieurs de nos concitoyens se demandent si la délinquance augmente sur notre territoire ?

Tout est relatif. On observe plutôt une forme de stabilité. Les cambriolages d'habitations ont baissé de 39 cas à 29 cas entre 2022 et 2023, alors qu'ils sont passés de 3 à 8 cas sur des lieux autres que des habitations. Il n'y a pas de « grosse » délinquance en termes d'atteinte aux biens.

La consommation de stupéfiants augmente comme partout sur le territoire : 24 infractions constatées en 2023 pour 11 en 2022. Mais notre vigilance accrue peut expliquer cette augmentation : plus de recherches impliquant plus de prises... En tout cas, la gendarmerie travaille en lien avec la brigade de recherche d'Auxerre et « au-dessus » avec la section de recherche de Dijon.

Les accidents de la route sont souvent liés à des prises de stupéfiants et/ou d'alcool. On peut dire que les

conducteurs français ne brillent ni par leur civilité ni par le respect des limitations : les causes d'accident sont liées pour 28% à la vitesse, pour 23% à l'alcool et pour 13% aux stupéfiants.

Travaillez-vous en lien avec les polices municipales ?

Nous coopérons avec elles. À Charny en particulier, puisqu'il en existe une et non à Montholon. Nous avons besoin du soutien de tous et toutes.



La gendarmerie de Montholon. Photo © F. Richez

En dehors des missions évoquées ci-dessus, avez-vous d'autres activités moins connues du public ?

Nos missions sont de plus en plus variées. Par exemple, nous sommes chargés de la sécurisation des vide-greniers. Ou, lors des matchs de l'AJ Auxerre, depuis sa montée en Ligue 1 nous sécurisons l'aérodrome de Branches, en lien avec le Peloton de surveillance et d'intervention d'Auxerre.

Menez-vous des opérations de prévention ?

À la demande du maire, nous pouvons organiser des réunions destinées à mettre en garde la population contre les cambriolages, les démarchages frauduleux, les arnaques sur Internet. Il y a des bons réflexes à acquérir. Par exemple, refuser tout démarchage, ou ne jamais fournir d'informations bancaires par téléphone ou par mail sans s'être assuré auprès de sa banque que cette demande est valable.

Justement, quel message adresseriez-vous à la population dont vous avez la charge ?

Un des buts de la gendarmerie est de recréer le contact avec la population. Du fait de l'augmentation de nos

missions, la participation citoyenne de proximité est un atout de poids. Nous souhaitons que, dans chaque commune, quelques citoyens puissent bien identifier les gendarmes et servent ainsi d'interface locale. C'est précieux et cela permet un bon maillage.

Et cette « peur du gendarme » que nous avons connue lors du confinement ?

Elle a bien diminué et nous sommes revenus à la normale. Beaucoup de gens nous ont été reconnaissants de notre rôle de garant de la sécurité et du respect des protections collectives (avec les errements de port du masque, quand on en manquait).

Merci pour votre accueil. Il faudra faire à nouveau un point lorsque vous aurez passé plus de temps parmi nous. Rendez-vous dans un an ?

Bruno Six

¹ : Département de la Côte-d'Or.

² : Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale, tél : 03 86 51 66 14.

QU'EST-CE QU'UN CONCILIEUR DE JUSTICE ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les citoyens dans la recherche d'une solution amiable à leur conflit. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué par la Justice.

Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour les inciter à trouver ensemble une solution à leur litige. Les parties peuvent ou non accepter les suggestions du conciliateur.

Plus d'informations : www.conciliateurs.fr

Trouver un conciliateur près de chez vous : www.conciliateurs.fr/trouver-une-permanence

Source : article extrait de « 36 000 communes », revue publiée par AMRF (Association des maires ruraux de France).

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2023

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Aurore Luquin (par J.-C. Pokrywa), Françoise Richez (P. Lagrange), Laurence Terraz (B. Curnier).

Excusées : Aurélie Busset, Karen Delin.

Non représenté : Pascal Robelot.

Le compte rendu de la séance du 10 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

ÉVOLUTION STATUTAIRE D'ÉCHELON POUR UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Échelon actuel : Adjoint administratif territorial 7^e échelon. Nomination par ancienneté : 10 ans.

Devient Adjoint administratif principal territorial 2^e classe 5^e échelon.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Financement du remboursement du filet de sécurité

En octobre 2022, une aide financière aux communes (« filet de sécurité » lié à l'augmentation de la masse salariale et des énergies) a été octroyée. Cette aide, prévisionnelle, s'élevait à 10 277€ et devait être confirmée après la clôture de l'exercice 2022. Une avance de 3 083€ a été versée en décembre 2022.

Les résultats 2022 étant en amélioration en comparaison de ceux 2021, la commune du Val d'Ocre n'est plus éligible au filet de sécurité et doit reverser l'acompte de 3 083€. Le solde de versement du filet de sécurité (recette de fonctionnement) doit être annulé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Calcul de provisions impayées

Lors du vote du budget 2023, deux types de provisions liées aux impayés ont été inscrits au budget principal :

- 4 000€ pour les créances admises en non-valeurs (chapitre 6488) ;
- 4 640,32€, en dotations provisions des risques pour les impayés supérieurs à deux ans (chapitre 6817).

Le maire fait approuver au conseil le mode de calcul de ces provisions.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire informe le conseil, qu'au 1^{er} décembre 2023,

le montant des impayés supérieurs à deux ans (avant 2022) a fortement diminué. Ils s'élèvent à 2 376,95€ contre 8 149,38€ au 23 février 2023.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Recalcul sur amortissements de l'assainissement

À la demande du Trésor public, une seconde modification sur le calcul des amortissements doit être appliquée. Les dotations d'amortissements sur immobilisation, ainsi que la quote-part sur les subventions progressent de 3 964,00€.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Calcul des provisions impayées

Lors du vote du budget 2023, deux types de provisions liées aux impayés ont été inscrits au budget assainissement.

- 3 500€ pour les créances admises en non-valeurs (chapitre 6488).
- 2 725,32€ en dotations provisions dépréciations pour les impayés supérieurs à deux ans (chapitre 6817).

Le maire fait approuver au conseil le mode de calcul de ces provisions.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire informe le conseil, qu'au 1^{er} décembre 2023, le montant des impayés supérieurs à deux ans (avant 2022) a fortement diminué. Ils s'élèvent à 1 291,26€ contre 7 566,82 au 10 janvier 2023.

DEMANDE DE SUBVENTIONS : TRAVAUX DE RÉFECTION À LA MAIRIE

Plusieurs travaux de réfection vont être entrepris sur le bâtiment de la mairie :

- Changement d'une porte et d'une fenêtre dans le bureau du secrétariat.
- Changement de plusieurs robinets thermostatiques.
- Réparation des zingueries sur le fronton.
- Changement de la porte d'entrée.

Total : 17 144,76 ttc.

Un dossier de demande de subvention DETR-DESIL (département de l'Yonne) a été déposé le 2 novembre 2023.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLET)

Délibération sur le transfert de charges de la piscine de Montholon à la CCAB.

Le rapport de la CLET arrêté au 14 septembre 2023 a été présenté en conseil communautaire lors de la séance du 27 septembre 2023. Le conseil municipal doit délibérer sur le transfert des charges pour l'intégration de la piscine de Montholon dans les équipements culturels et

sportifs d'intérêt communautaire.

Stéphane Rouet, maire délégué de Saint-Martin-sur-Ocre, présente au conseil le contexte du projet.

La CLET, propose de retenir les chiffres suivants :

- Le coût de renouvellement de l'équipement a été évalué à 1 M€ ht.
- Le pourcentage des subventions attendues est de l'ordre de 50% (restent à charge 500 k€).

La CLET décrit les différentes charges transférées de la manière suivante :

- Charges de fonctionnement d'un montant de 42 k€/an.
 - Charges pour l'investissement d'un montant de 25k€/an.
- Soit un montant annuel de 67 k€, qui sera déduit de l'attribution de compensation de la commune de Montholon.

Vote : Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 14

RECENSEMENT : ARRÊTÉ ET NOMINATION DE L'AGENT RECENSEUR

Le recensement de la commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Pour ce faire, nous lançons un recrutement.

Le maire demande au conseil son approbation pour lancer un recrutement d'un agent contractuel « agent recenseur » sur une période d'un mois (durée du recensement).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

TARIFICATION 2024 : FOYER COMMUNAL, ATELIER 19B, GITES

- **Foyer communal** : simplifier la facturation

Un seul tarif annuel pour la location pour un évènement

- Pour les habitants du Val d'Ocre : 300€.
- Pour les habitants d'autres communes : 400€.

Ajout d'un forfait ménage obligatoire de 50€ (la commune fournit un kit de produits d'entretien).

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2024.

Mise à disposition de la salle pour les activités associatives bénévoles du village

Convention annuelle avec rappel des engagements (énergie et propreté).

Mise à disposition de la salle pour les activités associatives non bénévoles

Dans le cas d'une mise à dispo mensuelle = 120€/an.

Dans le cas d'une mise à disposition hebdomadaire = 200€/an.

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} septembre 2024 (début d'année scolaire).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

• Atelier 19b

La mise à disposition du local du 19b se déroule du jeudi

au mardi (soit 6 jours pour un évènement d'un week-end).

La commune met à disposition le local nettoyé. Le locataire rend ce local nettoyé.

Une convention précisant les modalités de la mise à disposition sera signée par les différentes parties.

- Associations du Val d'Ocre : mise à disposition à titre gratuit.

- Associations hors Val d'Ocre : tarification :

1 week-end : 80€ (6 jours)

2 week-ends : 150€ (13 jours)

3 week-ends : 200€ (20 jours).

Dans le cas d'une location de 2 ou 3 week-ends, l'Atelier 19b reste à la disposition du locataire durant la semaine.

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2024.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

• Les gîtes

- Pas de changement tarifaire sur la location de base.

- Ajout d'un forfait ménage obligatoire :

50€ sur les gîtes du moulin du Berceau

80€ sur le gîte du Puits-Bouillant complet

50€ sur le gîte du Puits-Bouillant partiel (sans le 1^{er} étage).

- Les prix de location des draps sont les suivants :

Parure complète petit lit : 10€

Parure complète grand lit : 15€

- Les autres tarifs restent inchangés.

- Nouvelle définition des périodes de haute et basse saison :

Haute saison : de la semaine 22 incluse à la semaine 38 incluse

Saison basse : de la semaine 39 à la semaine 21.

La période haute est donc allongée de 7 semaines.

Pour rappel, les tarifs des gîtes sont inchangés depuis 2014.

Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2024.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

COFINANCEMENT DE LA RÉFECTION D'UN VITRAIL DE L'ÉGLISE

Un vitrail de l'église de Saint-Aubin-Château-Neuf (saint Léonard, 2^e travée nord-est) nécessite une restauration dans les meilleurs délais. Il est rappelé que l'entretien de l'église est à la charge de la commune.

L'association Val d'Ocre Patrimoine a fait réaliser un devis de réparation qui s'élève à 2 976€ ttc et propose à la commune de participer à hauteur de 1 500€ (cf. compte rendu du CA de Val d'Ocre Patrimoine du 29 août 2022).

Le maire demande l'accord du conseil pour percevoir cette aide de 1 500€ de l'Association Val d'Ocre Patrimoine qui sera versée après réalisation des travaux.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

COUPE D'ARBRES DANS LE SECTEUR DE LA RIGAUDERIE

Rappel du conseil municipal du 5 septembre :

« Stéphane Rouet rappelle qu'un projet d'une coupe d'environ 25 arbres a déjà été présenté en conseil. À l'occasion du prochain conseil, le maire demandera à ses membres de délibérer sous condition de présenter un projet de replantation d'au moins le même nombre d'arbres. Ce projet devra intégrer : le lieu choisi, les essences choisies ainsi que le budget précis à engager (et autorisation des riverains) ».

Le projet est présenté par Jean-Hugues Motard concernant l'abattage et la vente de 23 chênes à la Rigauderie.

Vote : Contre : 7 Abstention : 4 Pour : 3

POINT D'INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DU SIVOS

Micheline Veillard, présidente du SIVOS, informe de conseil de la situation du syndicat suite à la demande de la mairie de Sommechaie de se retirer du SIVOS.

Une étude d'impact doit être lancée avant que les conseils municipaux des différentes communes membres du Sivos soient consultés.

Le maire explique au conseil que l'éventualité du départ d'un membre du Sivos impliquerait pour notre commune une augmentation de charge financière.

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande de maître Thomas (notaire à Toucy) d'étudier le déclassement du chemin rural traversant les propriétés cadastrées E664 et E665 (hameau des Champs-Blancs). Le maire a chargé maître Thomas d'obtenir des différents intéressés, une explication complète et motivée pour étayer de cette requête.
- Le maire informe le conseil de l'obligation de proposer un service de paiement en ligne au 1^{er} janvier 2024, pour les services de l'assainissement. Les démarches ont été initiées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Karen Delin, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Michel Fonfria (B. Duval).

Non représenté.e.s : Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Le compte rendu de la séance du 6 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION SPÉCIALE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Rappel : avant le vote du budget (en avril), seules les dépenses de fonctionnement sont autorisées.

Pour le règlement de dépenses d'investissement, le conseil doit donner son accord pour débloquer une ligne budgétaire, sous forme d'un % du budget année N-1.

20% du budget investissement 2023 non individualisé = 303 854 €, soit 60 770,80€ :

- Article 204 - Éclairage public = 51 770,80€.

- Article 21 - Immobilisations corporelles = 9 000€.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

CONTRAT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ

Ouverture d'un contrat saisonnier d'un agent technique du 1^{er} avril 2024 au 15 novembre 2024, dont la mission est l'entretien des gîtes communaux (24 h mensuelles).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

FONDS DE CONCOURS CCAB POUR LES PANDAS

Présenté par Karen Delin.

Les charges de fonctionnement liées à l'occupation de locaux communaux par le centre de loisirs sont prises en charge pour partie par la Communauté de communes. Une demande de subvention est donc faite dans ce sens.

Une délibération est nécessaire pour demander cette subvention.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF

Présentée par Karen Delin.

Projet d'aménagement de la cour des Pandas. Sécurisation et clôture de la cour et agrandissement d'environ 60 m² de l'aire de jeux.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

LES PLACEAUX ET LA RUE CHAUDE : SUBVENTIONS POUR SÉCURISATION

Présentation par Stéphane Rouet.

Projet d'aménagement et de sécurisation dans la rue Chaude et aux Placeaux. Ce projet consiste à mettre en place 3 zones de décélération à l'entrée du bourg depuis Saint-Maurice-Thizouaille et aux entrées nord et sud des Placeaux avec marquages au sol, passage piétons et protections des cheminements.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

LOGEMENTS LOCATIFS : FACTURATION DE NETTOYAGE

Suite au départ d'un locataire, la commune a dû faire intervenir un prestataire pour nettoyer les lieux, le locataire ne s'étant pas présenté à l'état des lieux.

Le maire demande l'autorisation de faire procéder à la refacturation des prestations de nettoyage lors de l'absence d'un locataire à l'état des lieux de sortie.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

GITE DU PUIS-BOULLANT : FACTURATION PARTIELLE

À l'occasion du conseil municipal du 6 décembre 2023, l'assemblée a délibéré sur les tarifications des gites en 2024.

Sauf cas exceptionnel, en particulier pour des locations de longue durée, les deux gites du moulin du Berceau ne seront plus disponibles entre janvier et mars.

Pour compléter la délibération du précédent conseil, deux tarifs complémentaires sont nécessaires :

- Tarification des animaux (chat et chien) : 12€ par jour et par animal.
- Tarification de la location partielle du gîte du Puits-Bouillant.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

DEMI GITE DU PUIS BOULLANT	
Les 2 nuitées	220 €
La nuitée supplémentaire	70 €
La semaine	460 €
Participation ménage	60 €
Prestation draps lits 160 cm obligatoire	2 grands lits
	15€ x 2
PRESTATIONS optionnelles	
Draps	1 pers. : 10 €
	2 pers. : 15 €
Serviettes	7€
Animaux	12 €
Caution	300€

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « CHAPEAUNEUF »

Présentée par Françoise Richez.

À la demande de l'association « Chapeauneuf », la commune du Val d'Ocre va mettre à la disposition de l'association un local au moulin du Berceau contre une indemnité d'occupation de 100€ annuels. Françoise Richez présente le projet de convention.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

CHEMIN ET/OU SERVITUDE AUX CHAMPS-BLANCS : INFORMATION

À l'occasion de la vente d'une maison aux Champs-Blancs (parcelle 664), le notaire en charge de la transaction nous demande de lancer une procédure de déclassement d'un (supposé) chemin.

En effet, des documents anciens indiquent l'existence d'un chemin communal et/ou d'un éventuel droit de passage traversant les deux parcelles (665 et 664).

Sur le principe, lancer la procédure de déclassement d'un chemin qui n'a plus aucune raison d'être peut s'envisager, mais à ce jour, il n'existe aucune certitude sur l'existence d'un chemin et/ou d'une servitude.

Aujourd'hui, il n'y a pas de trace de chemin sur le cadastre.

Dans le cas d'une servitude, il est possible qu'elle concerne d'autres maisons du hameau. Enfin, le propriétaire de la parcelle 665 (la plus au nord) a un droit d'accès vers un puits se trouvant sur la parcelle 664 au sud.

M. Pokrywa partage avec le conseil une décision du Conseil constitutionnel en date de 10 novembre 2011, précisant l'extinction des servitudes foncières. Cette pièce sera transmise à l'étude notariale en charge de la vente.

Avant de pouvoir avancer sur ce sujet, le maire indique au conseil qu'il est en attente d'un retour des hypothèques qui devra être fourni par le notaire.

INFORMATIONS DIVERSES

- Prochaine convocation du CCID : Commission communale des impôts directs

- Loi 3DS / Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Le maire indique avoir chargé M. Jean-Claude Pokrywa de revoir éventuellement les adressages et numérotations de l'ensemble des habitations, dans le cadre de la loi 3DS.

Un travail pour contrôler et améliorer la numérotation des habitations et éventuellement revoir et/ou préciser la nomenclature des voies est donc lancé.

- Groupe de travail autour des énergies renouvelables sur la commune

Deux sujets distincts mais qui se rejoignent, devront être étudiés dans le cadre d'un groupe de travail du conseil municipal ouvert aux habitants :

- la position du conseil sur des zones d'accélération (texte gouvernemental) ;
- quelles énergies nouvelles pour notre commune ?

Le maire indique qu'une 1^{re} réunion va être lancée dans les jours à venir autour de ces deux sujets.

- Françoise Richez informe :

- La réunion annuelle des associations se déroulera début mars.

- Un bilan de la manifestation « les vœux du maire » a été fait. Le compte rendu sera prochainement diffusé.

- Une grande concertation nationale en ligne sur la vie culturelle en milieu rural est lancée par le ministère de la Culture sous le nom « Printemps de la ruralité » : <https://www.culture.gouv.fr/fr/Printemps-de-la-ruralite>

Le lien pour y participer sera partagé sur Panneau Pocket et sur le site internet de la commune.

- Multi commerce

Le maire informe le conseil avoir été informé le 3 février 2024 par Mme Orcel qu'elle avait pris la décision de cesser son activité le samedi 10 février 2024 et qu'elle proposait un état des lieux de sortie le 26 février 2024.

Un second courrier en date du 12 février 2024, apporte des précisions sur le précédent courrier et indique les nouveaux horaires du mois de février.

Le maire propose de clore le conseil sur ce point et d'ouvrir le débat sur la situation du multi commerce en dehors du conseil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jazot, Patrice Lagrange, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard

Représenté.e.s : Patricia Guttadoro (par K. Delin), Aurore Luquin (S. Rouet)

Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Le compte rendu de la séance du 13 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le maire redemande l'autorisation au conseil de faire une demande de subventions pour la rénovation de la mairie, la précédente délibération n'étant pas réglementaire. Montant global ht : 14 519,99€.

Le montant prévisionnel s'élève à :

- 385,00€ ht, pour le diagnostic du bâtiment
- 3 408,55€ ht, pour le changement d'une fenêtre et d'une porte dans le secrétariat
- 5 800,00€ ht, pour le changement de la porte d'entrée
- 2 013,0 € ht, pour la pose de robinets thermostatiques
- 2 913,44€ ht, pour des travaux de zinguerie en toiture.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE M57

Le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour le conseil municipal

de déléguer au maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel. Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote budgétaire, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. Lorsque l'autorisation lui est donnée, le maire rend compte de ces mouvements de crédit auprès de l'assemblée lors de la plus proche séance.

Il est proposé d'adopter cette disposition de souplesse budgétaire, qui permettra de réaliser des opérations de virement de crédits budgétaires entre les chapitres avec rapidité, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

OCCUPATION DU DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE

Notre commune est alimentée par la fibre depuis une « armoire de raccordement » appelée SRO (sous-répertoire optique). Cette armoire est implantée entre le 3 et le 5 Grande Rue 89110 Le Val d'Ocre, sur la parcelle D375.

Une convention d'occupation, officialisée par une délibération, est proposée au conseil. Cette convention est signée avec la société Yconik jusqu'à la date d'expiration de la convention de délégation de service public, soit le 10 janvier 2050.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

En 2023, le conseil avait voté une progression de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti. En revanche, le taux sur la taxe d'habitation était resté inchangé.

Le maire propose donc pour 2024 de garder les mêmes taux de taxes foncières sur le bâti et le non bâti, et de faire évoluer la taxe d'habitation de **19,85% à 21%**.

Le maire propose donc pour l'année 2024 les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 39,5% (inchangés par rapport à 2023)
- Taxe foncière (non bâti) : 47% (inchangés par rapport à 2023)
- Taxe d'habitation : 21%.

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement :

- 44,16% pour la taxe foncière bâti
- 47,18% pour la taxe foncière non bâti
- 22,98% pour la taxe d'habitation.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

RÉALISÉ 2023 PRINCIPAL (COMMUNE)

Examen et vote du compte de gestion de la commune

Le maire présente le compte de gestion (établi par le Trésor public) de la commune du Val d'Ocre pour l'exercice 2023 et propose au conseil l'approbation de celui-ci.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Pour le vote du compte administratif, le maire quitte la séance et ne prendra donc pas part au vote.

Françoise Richez, première adjointe, prend la présidence et fait procéder au vote d'approbation du compte administratif de la commune du Val d'Ocre pour l'exercice 2023 après avoir fait constater au conseil la concordance entre le compte de gestion (Trésor public) et le compte administratif (commune).

Recettes de fonctionnement : 675 306,13€ / Dépenses de fonctionnements : 613 132,59€

Recettes d'investissement : 370 822,23€ / Dépenses d'investissement : 388 780,01€

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14
(en l'absence du maire)

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Affectation des résultats pour la commune du Val d'Ocre :

- Déficit d'investissement de 33 626,24€
- Virement au chapitre 1068 : 33 626,24€
- Report sur 2024 du résultat de fonctionnement 2023 : **274 597,94€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET 2024

- Vote du budget des dépenses de fonctionnement 2024

Le maire rappelle que la commission finances s'est réunie le 26 mars 2024.

Il commente les options choisies pour le budget 2024, en particulier il rappelle que le conseil doit se prononcer sur le mode de calcul des provisions. **Voir tableau 1 ci-contre.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire fait ensuite procéder au vote du budget des dépenses de fonctionnement de la commune. **Voir tableau 2 ci-contre.**

Budget des dépenses de fonctionnement pour 2024 : **957 489,26 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

- Vote du budget des recettes de fonctionnement 2024

Le maire présente les éléments du budget des recettes de fonctionnement pour 2024. **Voir tableau 3 page 28.**

Budget des recettes de fonctionnement pour 2024 : **957 489,26€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

- Vote du budget des dépenses d'investissement 2024

Le maire présente les éléments du budget dépenses d'investissement pour 2024. **Voir tableau 4 page 28.**

Budget des dépenses d'investissement pour 2024 : **328 635,30 €.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 14

- Vote du budget des recettes d'investissement 2024

Le maire présente les éléments du budget des recettes d'investissement pour 2024. Il indique au conseil qu'une subvention de 21 509€ attribuée par la CAF pour financer des travaux d'aménagement au centre de loisirs des Pandas, a été inscrite à ce budget. **Voir tableau 5 page 28.**

Budget des recettes d'investissement pour 2024 : **328 635,30€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 14

RÉALISÉ 2023 ANNEXE (ASSAINISSEMENT)

Vote du compte de gestion de l'assainissement

Le maire présente le compte de gestion (Trésor public) de l'assainissement de la commune du Val d'Ocre pour l'exercice 2023 et propose au conseil l'approbation de celui-ci.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Calcul des provisions - Tableau 1

Risques impayés supérieurs à 2 ans		Impayés	Provisions sur risques
	Tx de provision	29/02/24	Chapitre 6817
2022	20%	300,00 €	60,00 €
2021	20%	- €	- €
2020	50%	- €	- €
2019 et avant (supérieurs à 5 ans)	75%	2 376,95 €	1 782,71 €
6817		2 676,95 €	1 842,71 €
Non valeur 6541 - 6542			3 000,00 €

Budget 2024 des dépenses de fonctionnement - Tableau 2

	2023		2024
Libellé	Budget	Réalisé	Budget
Charges de gestion générale	227 500,00	193 270,76	265 800,00
Charges de personnel	187 224,32	186 122,64	203 737,00
Atténuation de produits	56 686,00	61 424,94	61 532,00
Chapitres non globalisés	175 040,32	172 314,25	166 420,26
Virement à la section d'investissement	275 000,00	0,00	260 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	921 450,64	613 132,59	957 489,26

Pour le vote du compte administratif, le maire quitte la séance et ne prendra donc pas part au vote. Françoise Richez, première adjointe prend la présidence et fait procéder au vote d'approbation du compte administratif de l'assainissement pour l'exercice 2023 après avoir fait

Budget 2024 des recettes de fonctionnement

Tableau 3

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Atténuation des charges	1 000,00	0,00	1 000,00
Chapitres non globalisés	880 450,64	661 814,43	911 848,94
Résultat de fonctionnement reporté	246 050,64	0,00	274 597,94
Produits des services du domaine	41 000,00	44 242,34	42 680,00
Impôts et taxes	338 771,00	358 292,84	351 610,00
Dotations et participations	170 626,00	174 327,94	168 961,00
Autres produits de gestion courante	84 003,00	84 101,21	72 000,00
Produits exceptionnels	0,00	850,10	2 000,00
Travaux en régie	40 000,00	13 491,70	40 000,00
Reprise de dépréciation d'actifs circulant			4 640,32
TOTAL GÉNÉRAL	921 450,64	675 306,13	957 489,26

Budget 2024 des dépenses d'investissement - Tableau 4

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Subventions d'équipement versées	101 822,58	50 911,29	44 000,00
Immobilisations corporelles	202 031,42	63 594,68	171 009,12
	0,00	13 491,70	30 000
Total	303 854,00	127 997,67	215 009,12
Solde d'exécution section d'investissement	22 468,46	0,00	33 626,18
Emprunts et dettes assimilées	50 146,00	255 518,33	50 000,00
Financières	72 614,46	255 518,33	83 626,18
Patrimoniales (041)	40 000,00	5 264,01	-
TOTAL GÉNÉRAL	416 468,46	388 780,01	328 635,30

constater au conseil la concordance entre le compte de gestion (Trésor public) et le compte administratif (commune).

Recettes de fonctionnement : 61 360,65€ / Dépenses de fonctionnements : 61 158,55€

Recettes d'investissement : 41 208,72 € / Dépenses d'investissement 31 743,46€

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14
(en l'absence du maire)

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Affectation des résultats pour l'assainissement du Val d'Ocre :

- Résultat d'investissement positif de 11 773,65€. Donc pas de virement au 1068.
- Report sur 2024 du résultat de fonctionnement 2023 : **9 292, 92€**
- Report sur 2024 du résultat d'investissement 2023 : **11 773,65€**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

VOTE DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT 2024

- Budget des dépenses de fonctionnement
Tout d'abord, au chapitre 68, article 6817, est inscrit en « Dotation provision » la somme de 1 779,16€, calculée de la façon suivante : **voir tableau 6 page 29.**
Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire présente ensuite les éléments du budget 2024 des dépenses de fonctionnement. **Voir tableau 7 page 29.**

Budget des dépenses de fonctionnement pour 2024 : **73 297,24€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Budget 2024 des recettes d'investissement 2024 - Tableau 5

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Subventions d'investissements	2 500,00	2 500,00	21 509,00
Emprunts et dettes assimilées	113 500,00	329 324,46	1 000,00
Non individualisées	116 000,00	331 824,46	22 509,00
Financières	300 468,46	33 733,76	42 126,30
Dotations, fonds divers et réserves	25 468,46	33 733,76	42 126,30
	275 000,00	0,00	260 000,00
Financières	300 468,46	33 733,76	42 126,30
Patrimoniales (041)	0,00	5 264,01	4 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	416 468,46	370 822,23	328 635,30

Calcul « Dotation provision » - Tableau 6

Risques impayés sup à 2 ans		Impayés	Provisions Risques
	Tx de provision	29/02/24	Chapitre 6817
2022	20%	1 246,71 €	249,34 €
2021	30%	341,05 €	102,32 €
2020	40%	240,88 €	96,35 €
2019	50%	156,26 €	78,13 €
sup à 5 ans	75%	1 670,69 €	1 253,02 €
6817			1 779,16 €
Non valeur 6541 - 6542			3 500,00 €

Budget 2024 des dépenses de fonctionnement
Assainissement - Tableau 7

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Charges de gestion générale	3 500,00	2 916,22	11 638,52
Charges de personnel	6 834,78	6 823,00	8 000,00
Atténuations de produits	2 900,00	2 527,00	2 900,00
Chapitres non globalisés	14 626,32	7 683,61	9 550,00
	37 244,72	41 208,72	41 208,72
TOTAL GÉNÉRAL	65 105,82	61 158,55	73 297,24

Budget 2024 des recettes de fonctionnement
Assainissement - Tableau 8

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Résultat de fonctionnement reporté	9 090,82	0,00	
Produits des services du Domaine	46 000,00	46 968,60	46 900,00
Subventions d'exploitation	1 000,00	1 322,77	1 300,00
Autres produits de gestion courante	0,00	0,17	-
Résultat de fonctionnement reporté	56 090,82	48 381,65	57 592,92
Produits exceptionnels	0,00	90,11	100,00
Amortissement	9 015,00	12 979,00	15 704,32
TOTAL GÉNÉRAL	65 105,82	61 360,65	73 297,24

- Budget des recettes de fonctionnement

Le maire présente les éléments du budget des recettes de fonctionnement pour 2024. **Voir tableau 8 ci-contre.**
Budget des recettes de fonctionnement pour 2024 : **73 297,24€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

- Budget des dépenses d'investissement

Le maire présente les éléments du budget 2024 des dépenses d'investissement. **Voir tableau 9 ci-dessous.**
Budget des dépenses d'investissement pour 2024 : **52 982,37€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

- Budget des recettes d'investissement

Le maire présente les éléments du budget 2024 des recettes d'investissement. **Voir tableau 10 ci-dessous.**
Budget des recettes d'investissement pour 2024 : **52 982,37€.**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Budget 2024 des dépenses d'investissement
Assainissement - Tableau 9

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Non individualisées	11 774,44	0,00	21 003,37
Financières	27 778,67	31 743,46	19 000,00
Amortissements	9 015,00	12 979,00	12 979,00
TOTAL GÉNÉRAL	39 553,11	31 743,46	52,982,37

Budget 2024 des recettes d'investissement
Assainissement - Tableau 10

Libellé	2023		2024
	Prévu BP	Réalisé	Budget
Financières	39 553,11	41 208,72	52 982,37
Solde d'exécution sect° d'investissement	2 308,39	0,00	11 773,65
Amortissements des immobilisations	37 244,72	41 208,72	141 208,72
TOTAL GÉNÉRAL	39 553,11	41 208,72	52,982,37

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE

La Poste propose aux communes de prendre en charge un service « la poste agence communale » (LPAC). Depuis 2005 ce service était présent dans les locaux de la

mairie de Saint-Aubin, puis du Val d'Ocre à partir du 1^{er} janvier 2016. Cette convention s'achevait en 2023 et fut prorogée d'une année, jusqu'au 27 mai 2024.

Le maire propose au conseil de renouveler cette convention pour une durée de 9 ans (2024-2033), l'indemnité mensuelle étant de 1 185€ en 2024.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2024

Le conseil municipal légalement convoqué est reporté car le quorum n'est pas atteint.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2024

Présent.e.s : Bernard Curnier, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Non représenté.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Karen Delin, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Lors du conseil du 17 mai 2024, le quorum n'ayant pas été atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Le compte rendu de la séance du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal du 30 septembre 2021, l'assemblée avait pris la décision de conserver le foyer communal comme lieu définitif de réunion du conseil.

Le maire propose qu'une délibération soit prise pour que dorénavant le conseil municipal de la commune du Val d'Ocre se réunisse à la mairie du Val d'Ocre 15 grande Rue, 89110 Le Val d'Ocre

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

INSTAURATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

Face à un niveau important d'inflation, les pouvoirs publics ont proposé aux collectivités territoriales de délibérer et d'octroyer une prime exceptionnelle en juin 2024.

Le maire propose au conseil de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (au prorata du temps de travail) :

- Rémunération annuelle brute inférieure à 23 700€ : 700€

- Rémunération annuelle brute entre 23 700€ et 27 300€ : 600€

- Rémunération annuelle brute entre 29 160€ et 30 840€ : 500 €.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

Ces primes seront versées après validation du CDG 89.

DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR LE BUDGET

Lors du vote du budget principal 2024, le Trésor public a relevé deux erreurs qui nécessitent une décision modificative.

- Mauvaise imputation pour les premiers amortissements liés à l'éclairage public (SDEY) :

Dépenses d'investissement : - 4k€ en 2041582 / + 4k€ en 28041582.

- Budget non équilibré - Immobilisations corporelles - travaux en régie :

Recettes de fonctionnement : +40 k€ en 722 / DI 30 k€ en 21351.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE »

Le maire redemande l'autorisation au conseil de faire une demande de subventions pour des travaux de sécurisation de la rue Chaude et des Placeaux auprès des « Amendes de Police ». Montant global ht : 20 898,23€.

Le montant prévisionnel s'élève à :

4 392,00 € ht, pose de bordure béton

2 106,60 € ht, création de 4 passages piétons

10 977,06 € ht, création de 2 plateaux ralentisseurs

1 991,60 € ht et 1 430,97€ ht, signalétique.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

CALCUL DES INDEMNITÉS DE FONCTION

Rappel : les indemnités de fonctions des maires, maires délégués et maires adjoints « couvrent » tous les frais supportés par les élus dans l'exercice de leur mandat (assurance personnelle pour les risques liés aux fonctions exercées, frais de déplacement, de matériel, etc.).

Lors du conseil d'installation, le 25 mai 2020, les indemnités des maire, maire délégué et maires adjoints ont été définies en fonction du montant des indemnités versées lors du mandat précédent. Mais le fonctionnement habituel du calcul des indemnités doit se faire sur la base d'un pourcentage d'un indice de la

fonction publique territoriale. Aussi le maire propose au conseil de redéfinir le mode de calcul des indemnités de la façon suivante :

- Maire : 31% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la Fonction publique (indice 1207)
- Maire délégué : 17% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la Fonction publique (indice 1207)
- Maire adjoint : 8,25% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la Fonction publique (indice 1207).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 5

INFORMATIONS

- Élections européennes : dimanche 9 juin 2024.
- Une nouvelle convention a été signée par le maire avec La Poste pour le maintien de l'agence communale jusqu'en 2033.

Nous vous souhaitons de belles vacances



BLOC NOTES

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
Karen Delin : 06 10 16 07 77
Bernard Duval : 03 86 73 66 39
06 78 78 67 11
Françoise Richez : 06 11 84 60 36
Stéphane Rouet : 06 72 81 68 9

CARNET

Bienvenue à :

- Jules Lemettre né le 8 janvier 2024
- Marcel Le Leysour né le 22 janvier 2024
- Robin Le Bras né le 20 juin 2024

Nos condoléances à la famille de :

- Guy Faure, décédé le 29 décembre 2023
- Guy Duthil, ancien maire de St-Martin-sur-Ocre, décédé le 9 février 2024
- Andrée Domont, née Sennetaire, décédée le 19 février 2024
- Joachim Bi, le 18 mai 2024
- Gilberte Jouve, née Berry, décédée le 20 juin 2024
- Alain Rousseau, décédé le 22 juin 2024

OUVERTURE DE LA MAIRIE

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :
- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h.

tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Valérie Auboussu et Elisabeth Meunier
19 bis Grande Rue
Saint-Aubin-Château-Neuf - 89110 Le Val d'Ocre

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :
au Conseil départemental : 03 86 49 58 89

AGENDA 2024

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
22 juin - 14 juillet	Exposition Pascale Garcin	Musée Larcena	Municipalité
7 juillet	Élections législatives 2 ^e tour	Mairie	État
13 - 28 juillet	Exposition <i>Itinéraires en Ocre</i>	Atelier 19b	Association Itinéraires
20 juillet - 18 août	Exposition François Larcena	Musée Larcena	Municipalité
26 juillet	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
26 juillet	Astronomie <i>Nuit des étoiles</i>	Moulin du Berceau	Les Pandas
30 juillet	Yonne Tour Sport	Moulin du Berceau	Département
23 août	Pique-nique concert <i>Soul Air</i>	Moulin du Berceau	CMD
30 août	Festival <i>Écoute voir</i>	Moulin du Berceau	CMD / Creadoc
31 août - 22 sept.	Exposition Sounya Whang	Musée Jean-Larcena	Municipalité
20 septembre	Conférence <i>L'auto-louange</i>	Foyer communal	CST bibliothèque
27 sept. - 6 oct.	Journées photographiques	Atelier 19b	Oiseau à ressorts
27 septembre	Présentation livre Kourtney Roy	Atelier 19b	Oiseau à ressorts
28 septembre	<i>Fondu au noir</i> , conférence	Atelier 19b	Oiseau à ressorts
4 octobre	Conférence scientifique	Foyer communal	Municipalité / Rotary club
5 octobre	Conférence <i>Les métacineses</i>	Atelier 19b	Oiseau à ressorts